ANNEXES

*****

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUILLET 2019

*****

RAPPORTS ANNUELS :

- **Services de Fumel-Vallée du Lot**
  - **Prix de l'assainissement**
- **Service Public de prévention et de gestion des déchets ménagers**

ANNEXE

*****

RAPPORT ANNUEL 2018

*****

DES SERVICES DE FUMEL VALLÉE DU LOT

*****

Conseil Municipal
26 juillet 2019

AR PREFECTURE
047-200068930-20190627-2019C_66AX_AG-CC
Reçu le 05/07/2019

ANNÉE 2018

RAPPORT ANNUEL DES SERVICES DE FUMEL VALLÉE DU LOT

FUMEL
VALLÉE DU LOT

FUMEL VALLÉE DU LOT
Place Georges Escande 47502 FUMEL - **Tél. :** 05 53 40 46 70 - **Fax :** 05 53 71 35 16
www.fumelvalleedulot.com

AR PREFECTURE
047-200068930-20190627-2019C_66AX_AG-CC
Reçu le 05/07/2019

ADMINISTRATION GENERALE ET JURIDIQUE

3 agents (2,8 ETP)

Recueillir et traiter les informations nécessaires au fonctionnement administratif et juridique de la collectivité.

- **Réception** des appels téléphoniques
- **Réception, traitement et diffusion** d'informations
- **Réalisation** de travaux de bureautique
- **Suivi d**e la planification des réunions et de l'agenda de l'équipe
- **Tri, classement et archivage** de documents
- **Suivi et mise en forme** des dossiers administratifs
- **Exécution et suivi des procédures et décisions** administratives / Contrôle de légalité
- **Secrétariat général** en lien avec la Directrice Générale des Services (organisation Conseils, commissions, bureaux communautaires...)
- **Secrétariat** des Assemblées
- **Gestion** des contentieux (litiges, requêtes...)
- **Gestion** des assurances de la collectivité
- **Gestion et suivi des sinistres** de la collectivité
- **Service support / conseil** pour la rédaction d'actes administratifs.

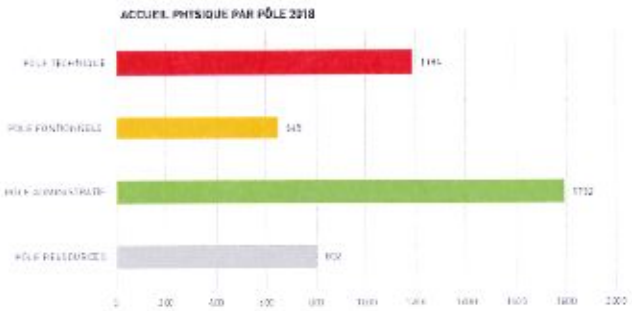

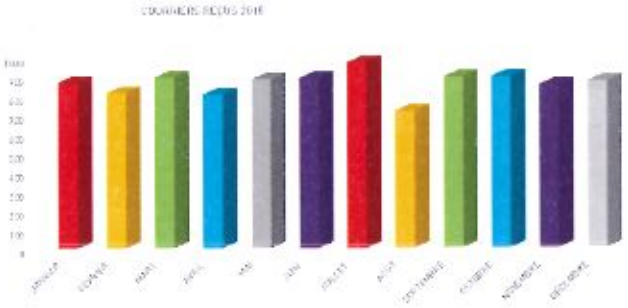

Temps forts 2018 :

- **Mise en place** des convocations électroniques
- **1ère Assemblée** des Conseillers Municipaux
- **Restructuration** du service Administration Générale et Juridique
- **Gestion des bâtiments / équipements** (PV de mise à disposition)
- **Suivi juridique** des actes de la collectivité
- **Suivi des contentieux** de la collectivité

Perspectives 2019 :

- ✔ Audit assurance
- ✔ Sécurisation des actes administratifs
- ✔ Mise en place service vocal interactif

Chiffres clés

- ✔ **141 Délibérations**
- ✔ **196 Décisions**
- ✔ **12 Arrêtés**
- ✔ **5 Conseils** Communautaires
- ✔ **10 Bureau** Communautaires
- ✔ **10 Réunions** de Vice-présidents
- ✔ **9 Commissions** thématiques
- ✔ **37 Actes administratifs** pour le service AGJ et **26 annexes.**

AR PREFECTURE
047-200068930-20190627-2019C_66AX_AG-CC
Reçu le 05/07/2019

COMPTABILITE FINANCES

5 agents (4 ETP)

7 Budgets Communauté de Communes + 1 Budget Office de Tourisme

9 895 pièces comptables

Mise en œuvre des décisons et des orientations financières de la collectivité

- **Élaborer** l'ensemble des documents budgétaires
- **Engagement des dépenses** et mandatement dans les délais règlementaires
- **Engagement des recettes**, émission des titres de recettes et suivi de leur encaissement
- **Gestion de la dette** et de la trésorerie
- **Contrôle de gestion** des différents services
- **Apporter un soutien technique** aux agents
- **Gestion des relations** avec les intervenants extérieurs (Trésorerie, Préfecture ....)

Temps forts 2018 :

- **Avril :** Vote des CA 2017
- **Vote des BP 2018**
- **Avril :** Rencontre avec les Conseils Municipaux
- **Novembre :** préparation budgétaire 2019 rencontres avec les services

Perspectives 2019 :

- ✔ Conforter le contrôle de gestion
- ✔ Renforcer l'utilisation de logiciels : métiers et de prospective financière (déploiement des engagements de dépenses vers les services)

Chiffres clés

- ✔ **8** Budgets
- ✔ **5 075** Mandats émis
- ✔ **3 334** Titres de recettes émis
- ✔ **1 486** Factures

Réalisations totales 2018 (chiffres exprimés en K€)

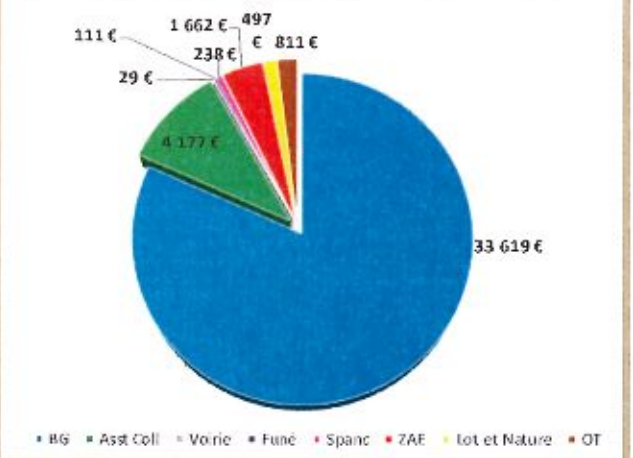

Répartition des réalisations budgétaires par budget

AR PREFECTURE
047-200068930-20190627-2019C_66AX_AG-CC
Reçu le 05/07/2019

RESSOURCES HUMAINES

3 agents

Apporter la compétence nécessaire au fonctionnement des services

- **Administrer** le personnel pour garantir ses droits
- **Suivre la santé et la sécurité des agents** pour préserver le potentiel humain
- **Rationnaliser la gestion des ressources** au strict besoin des services (effectifs, organisation,...)

Chiffres clés

- ✔ **128** agents permanents
- ✔ **5** stagiarisations
- ✔ **4** titularisations
- ✔ **7** départs (4 retraites, 2 mutation, 1 démission)
- ✔ **736** actes de gestion (+13%)
- ✔ **2180** payés traitées (+7%)
- ✔ **129** jours de formation
- ✔ **37** stagiaires accueillis (55 demandes)
- ✔ Taux absentéisme **6 %**

Temps forts 2018 :

- **Départ d'un agent** du service RH
- **Mise en place** du Complément Individuel Annuel
- **Préparation** opérationnelle du Prélèvement à la Source
- **Elections** professionnelles (décembre 2018)

Perspectives 2019

- ✔ **Révision** du Document Unique Evaluation des Risques Professionnels (DUERP)
- ✔ **Formation** conduites obligatoires
- ✔ **Politique** prévention risque routier
- ✔ **Mise en place** du prélèvement à la source
- ✔ **Mise en place** des heures supplémentaires exonérées

AR PREFECTURE
047-200068930-20190627-2019C_66AX_AG-CC
Reçu le 05/07/2019

SYSTEMES D'INFORMATION & COMMUNICATION

3 agents | **519 « like » sur Facebook** | **Application du Marché « Accord cadre Impressions »**

Valoriser les actions et les projets de la collectivité auprès de tous les publics

- **Concevoir** et diffuser la Lettre d'Infos
- **Assurer** la création et la mise en page des documents de communication de chaque service
- **Alimenter** en informations les supports de communication web (site internet, réseaux sociaux, newsletter...)
- **Entretenir** les relations entre la collectivité et la presse à travers des communiqués, des conférences et des dossiers de presse
- **Organiser** les cérémonies officielles
- **Apporter** un soutien technique informatique et téléphonique aux agents

Chiffres clés

- ✓ **2 Lettres d'infos** envoyées à 12500 foyers
- ✓ **519 mentions « j'aime »** sur la page Facebook
- ✓ **45** publications Facebook
- ✓ **43** émissions diffusées sur Radio 4 (à hauteur de 4 diffusions chacune par semaine)
- ✓ **16** communiqués de presse

Temps fort 2018 :

- **Janvier :** Vœux Communautaires
- **Janvier :** reprise des enregistrements et diffusions Radio 4
- **Avril :** Organisation de la journée des conseillers municipaux
- **Juin :** inauguration des STEP de Lacapelle-Biron et Sauveterre-la-Lémance
- **Juin :** Fourniture des tablettes aux élus et accompagnement vers la convocation électronique
- **Août :** Journée de cohésion
- **Septembre :** mise en ligne du nouveau site internet
- **Septembre :** Inauguration de la MSP de Penne d'Agenais
- **Octobre:** lancement du Marché de Signalétique

Perspectives 2019 :

- ✓ **Terminer** la transformation informatique
- ✓ **Accompagner** les élus vers le zéro papier
- ✓ **Déployer** l'identité visuelle sur les bâtiments, les Zones d'activités et les véhicules
- ✓ **Alimenter et faire vivre** le nouveau site internet
- ✓ **Développer** la présence de la collectivité sur les réseaux sociaux
- ✓ **Renforcer** la communication à destination des communes et de leurs élus
- ✓ **Inaugurer** la nouvelle structure Crèche Pomme d 'Happy à Penne d'Agenais et la crèche Caziminu's de Cazideroque.
- ✓ **Signaler** les travaux sur les différents sites du territoire par des supports de bâches, panneaux...

AR PREFECTURE
047-200068930-20190627-2019C_66AX_AG-CC
Reçu le 05/07/2019

COMMANDE PUBLIQUE

2 agents (1,5 ETP) **Gestion des deniers publics** **Respect des procédures**

Assister et conseiller les élus mais également les services pour ce qui concerne l'utilisation des procédures réglementaires de l'achat public.

- **Analyse du besoin**, recherche des solutions adaptées
- **Respect des seuils**, choix des procédures
- **Respecter le cadre juridique et règlementaire** de la commande publique
- **Planification, organisation et programmation** des achats
- **Conseiller et orienter** les services dans le montage d'une procédure réglementaire en sécurisant les liens juridiques
- **Gestion** des commissions

Chiffres clés

- ✓ **45 consultations faibles montants** de 0 à 25000€ HT.
- ✓ **7 marchés Fournitures et services** d'un montant supérieur ou égal à 25 000 € HT et inférieur à 90 000 € HT
- ✓ **5 marchés Fournitures et services** d'un montant supérieur ou égal à 90 000 € HT et inférieur à 220 000 € HT
- ✓ **2 marchés Fournitures et services** d'un montant supérieur ou égal à 221 000 € HT
- ✓ **23 marchés de travaux** d'un montant inférieur ou égal à 25 000 € (marchés allotis)
- ✓ **8 marchés de travaux** d'un montant égal ou supérieur à 25 000 € HT et inférieur à 90 000€ HT
- ✓ **3 marchés de travaux** d'un montant égal ou supérieur à 90 000 € HT et inférieur à 5 225 000 € HT
- ✓ **57 décisions, 4 délibérations**
- ✓ **4 CAO ad hoc, 2 CAO, 2 rencontres DSP**

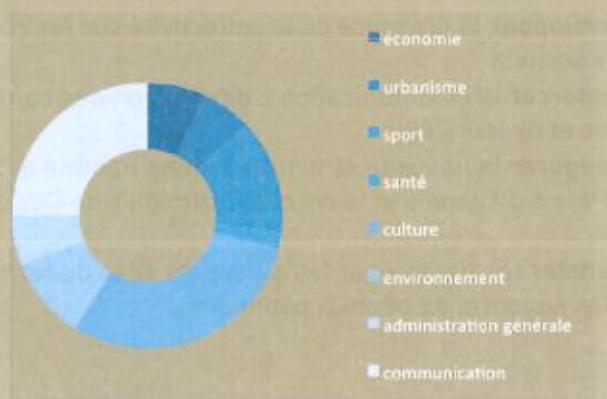

Temps forts 2018 :

- **Relance différents marchés fournitures et services**
  - Vêtements de travail
  - Produits d'entretien
  - Couches coton liniment
  - Livraison repas en liaison froide
- **Maîtrise d'œuvre MSP Fumel**
- **Marché travaux**
  - Travaux Crèche et ALSH Cazideroque
  - Regroupement des crèches St-Sylvestre et Penne d'Agenais
- **La venue sur le Territoire du juriste Jérôme MICHON** Président de l'institut de la commande publique, Professeur en droit des marchés publics pour préparer l'étape du « tout démat ».

Perspectives 2019 :

- ✓ **Mise en place de différents « accord-cadre »** à marchés subséquents ou a bons de commande
  - Impressions
  - Signalétique
  - Travaux
- ✓ **Marché travaux**
  - MSP FUMEL
  - Machine de Watt
- ✓ **Marché prestations de service**
  - CACES FIMO FCS PERMIS E
  - OPAH
- ✓ **Relancer le marché des assurances en groupement de commande avec l'OTFL**
- ✓ **Poursuivre le tout démat :** marchés, facturations, etc...

AR PREFECTURE
047-200068930-20190627-2019C_66AX_AG-CC
Recu le 05/07/2019

GESTION PATRIMONIALE

2 agents

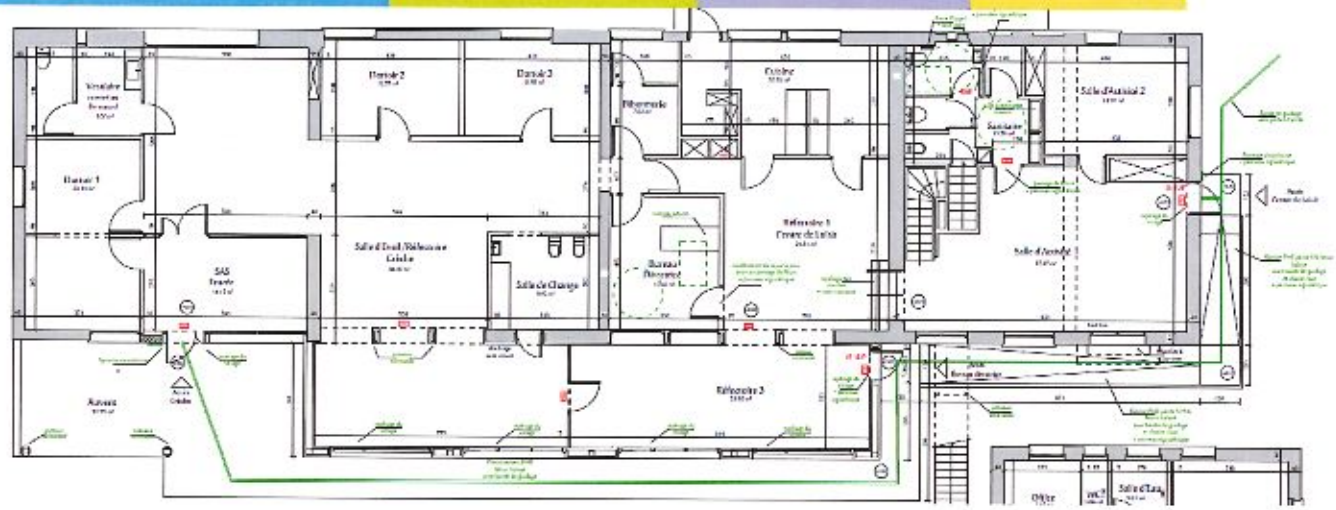

Maintenance et entretien des bâtiments, étude de projets

- **Maintenance** des bâtiments
- **Réalisation** de travaux suite aux fiches d'intervention
- **Suivi des interventions** des entreprises
- **Etude** de projets
- **Suivi** de chantiers
- **Montage de dossiers** d'appel d'offres (partie technique)

Chiffres clés

- ✔ **260** interventions (pour un seul agent)
- ✔ **72** fiches d'intervention reçues
- ✔ **2** projets de réhabilitation :
  - crèche de Cap Cazi à Cazideroque
  - crèche de Penne d'agenais

Principaux travaux 2018 :

PRINTEMPS :

- **Réalisation des décors** du spectacle de l'école des arts.

ETÉ :

- **Suivi** des travaux d'aménagement de la crèche Pomme d'Happy à Penne d'Agenais
- **Travaux d'agrandissement** de la crèche de Cazideroque.

AUTOMNE :

- **Lancement de l'étude** de la MSP de Fumel, maintenance des appareils de chauffage de Fumel Vallée du Lot,
- **Lancement** marché vérifications obligatoires et maintenance des extincteurs.

Perspectives 2019

- ✔ **Accueil** d'un agent en mobilité interne,
- ✔ **Début des travaux** de la MSP de Fumel,
- ✔ **Travaux de rénovation** de la couverture de la crèche de Cazideroque,
- ✔ **Réparation et remise en eau** du ponton de Saint Vite

AR PREFECTURE
047-200068930-20190627-2019C_66AX_AG-CC
Reçu le 05/07/2019

VOIRIE

21 agents | **Opérations d' investissements 1 027 248.01 €** | **Charges de fonctionnement 1 117 932.24 €**

Création, aménagement, entretien et conservation de la voirie transférée par les communes

- **Ouverture et construction** de voies nouvelles
- **Réfection des voies**, travaux nécessaires au maintien en bon usage des chaussées et dépendances
- **Amélioration** de la voirie
- **Travaux** nécessaires au maintien de la sécurité routière sur les voies
- **Entretien** des ouvrages d'art et des murs de soutènement
- **Entretien** de la signalisation verticale et horizontale

Principaux travaux 2018 :

- **Février :** Travaux d'élagage
- **Avril :** Démarrage des programmes faucardage et voirie
- **Septembre :** Réalisation de prestations de travaux pour le compte des communes.

Perspectives 2019 :

- ✔ **Nouvelle** organisation du service travaux
- ✔ **Renouvellement** d'un camion double cabine
- ✔ **Délégation** de la prestation faucardage à des entreprises privées

Chiffres clés

- ✔ **880 km de voirie, soit 2 752 829 m², 1 500 km de fossé et 1 750 km de talus.**
- ✔ **201 056 m² de voirie** réalisés en investissement lors du programme 2018 .
- ✔ **20 106 m² de voirie** entretenus en fonctionnement lors du programme 2018.
- ✔ Soit un total de **221 162 m²** traités au niveau la voirie.

AR PREFECTURE
047-200068930-20190627-2019C_66AX_AG-CC
Reçu le 05/07/2019

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

2 agents | **10 ateliers de formation organisés** | **33 porteurs de projets accompagnés**

Assurer le développement économique du territoire et favoriser l'emploi

- **Créer**, aménager, entretenir et gérer les zones d'activité
- **Accompagner** à la création et à l'implantation d'entreprises
- **Mettre les outils communautaires au service des entreprises** : veille, newsletter, solutions de financement et d'hébergement (pépinière d'entreprises)
- **Appuyer le développement** de nos filières locales (bois, agriculture)
- **Réaliser des supports** de communication pour promouvoir le développement économique
- **Soutenir** les commerces de proximité
- **Renforcer** l'attractivité du territoire : animer le tissu économique et valoriser nos entreprises

Chiffres clés

- ✓ Zone de chalandise de 40 000 habitants
- ✓ **9501 actifs dont 3187 emplois salariés** (du secteur privé)
- ✓ Plus de **2400 entreprises** sur le territoire,
- ✓ **657** exploitations agricoles,
- ✓ **1050** entreprises commerciales et industrielles,
- ✓ **712** entreprises artisanales, soit **1800 actifs** (dont 721 salariés),
- ✓ **36** agriculteurs membres du réseau de vente directe à la ferme,
- ✓ **7** porteurs de projet ont bénéficié de prêts d'honneur ILG pour un montant de **48 000 €**
- ✓ **2** porteurs de projet ont bénéficié des fonds CSDL pour un montant de **11 000 €**
- ✓ **10** ateliers formation organisés

Temps forts 2018 :

- **Mars :** diagnostic commercial commune de Penne d'Agenais
- **Mai :** dépliant du réseau des circuits courts « De notre Terre A votre Table »
- **Juin :** soirée d'été du Club d'Entreprises
- **Septembre :** Journée Rallye bio
- **Octobre :** visite SUD OUEST ALIMENT
- **Novembre :** soirée évènementielle du Club d'Entreprises avec remise des trophées challenge sport inter-entreprises

Perspectives 2019

- ✓ **Signature** Convention SRDEII avec la Région Nouvelle Aquitaine
- ✓ **Lancement** du dispositif FISAC
- ✓ **Mise en place** du concept « Ma boutique à l'essai »
- ✓ **Groupe de travail** *« Innovation »*

AR PREFECTURE
047-200068930-20190627-2019C_66AX_AG-CC
Reçu le 05/07/2019

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE URBANISME

2 agents **864 dossiers instruits**

Mettre en place la politique d'aménagement du territoire de la collectivité

- **Elaborer et gérer** les documents d'urbanisme de la collectivité
- **Veiller à la cohérence** des projets avec la politique d'aménagement de la collectivité
- **Instruire** les demandes d'autorisation d'urbanisme
- **Entretenir** les relations entre la collectivité et les partenaires
- **Gérer les projets d'aménagement** de la communauté
- **Apporter un soutien** technique et juridique aux pétitionnaires et aux secrétaires de mairies des communes membres

Chiffres clés

- ✓ **864** demandes instruites
- ✓ **1300** contacts (appels téléphoniques, accueil public)

REPARTITION DES DOSSIERS INSTRUITS

864 Dossiers instruits

- **181** Permis de construire
- **313** Déclaration Intention d'Aliéner
- **93** Certificats d'urbanisme
- **277** Déclarations préalables

Temps forts 2018 :

- **Etude** pré opérationnelle OPAH
- **Révision** du PLU de Saint Sylvestre sur Lot
- **Approbation** de la mise en compatibilité n°2 du PLUi
- **Suivi** de l'élaboartion du SRADDET
- **Présentation** du PLUi de Fumel Vallée du Lot à la Région Nouvelle Aquitaine

Perspectives 2019 :

- ✓ **Lancement** de l'OPAH de Fumel Vallée du Lot
- ✓ **Approbation** PLU de Saint Sylvestre Sur Lot
- ✓ **Accompagner** les projets d'aménagement et développement
- ✓ **Procédure** de mise en compatibilité du PLUi par déclaration de projet
- ✓ **Régularisation** du DPU à l'échelle des 27 communes
- ✓ **Réhabilitation** du site TARKETT
- ✓ **Mise en place** d'une concession d'aménagement sur le site de Métal Aquitaine

AR PREFECTURE
047-200068930-20190627-2019C_66AX_AG-CC
Reçu le 05/07/2019

SPORT SANTÉ - CISPD

2 agents

Développer et encourager la pratique sportive sur le territoire
Pilotage de la politique intercommunale de prévention de la délinquance

Sport

- **Organisation** des Trophées des Sports
- **Participation** aux rencontres sportives scolaires
- **Création et diffusion** du guide des associations sportives
- **Subvention** d'aide au fonctionnement des clubs
- **Distribution** des cartes pass'sport
- **Organisation** des animations city stades en lien avec l'accueil de jeunes
- **Suivi** de la vie des clubs
- **Fonctionnement** du bassin d'initiation et de la piscine intercommunale de Fumel

Santé

- **Coordination** du contrat local de santé

CISPD

- **Coordination** du Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (chantiers jeunes, actions addictions, violences,tranquilité publique,...)

Chantiers jeunes

- **Organisation** et animation des chantiers éducatifs sur l'ensemble du territoire

Violences faites aux femmes et intrafamiliales

- **Continuité de la permanence** de la maison des femmes sur le territoire

Vie du service

- 2 commissions sport-santé : juin et novembre

Temps forts 2018:

- **Club de l'année 2017:** Club Nautique Fumel Libos Montayral
- **Mise en place de toutes les actions** sur le nouveau territoire (suite à la fusion avec le territoire du Pennois)

Perspectives 2019 :

- ✔ **Création** du challenge inter-entreprises en lien avec le club d'entreprises de Fumel Vallée du Lot
- ✔ **Participation** à la vie des clubs : mise à disposition de récompenses
- ✔ **Organisation** de la journée santé jeunesse
- ✔ **Maintenir** la permanence de la maison des femmes
- ✔ **Sensibiliser** les jeunes en milieu scolaire, sur la thématique des addictions

Chiffres clés

- ✔ **350** cartes pass'sport distribuées
- ✔ **36 000€** de subvention aux clubs sportifs
- ✔ **4 500** exemplaires du guide des associations sportives diffusés sur le territoire
- ✔ **1 000** utilisateurs du bassin d'initiation / semaine
- ✔ **14 chantiers jeunes** étalés sur **7 semaines**
- ✔ **112 jeunes** concernés par les chantiers éducatifs
- ✔ **30 femmes reçues** à la permanence de Montayral pour des accompagnements

AR PREFECTURE
047-200068930-20190627-2019C_66AX_AG-CC
Recu le 05/07/2019

ACTION CULTURELLE

3 agents = 2,25 ETP

176 514 € : Dépenses de fonctionnement

68 700 € : Recettes de fonctionnement

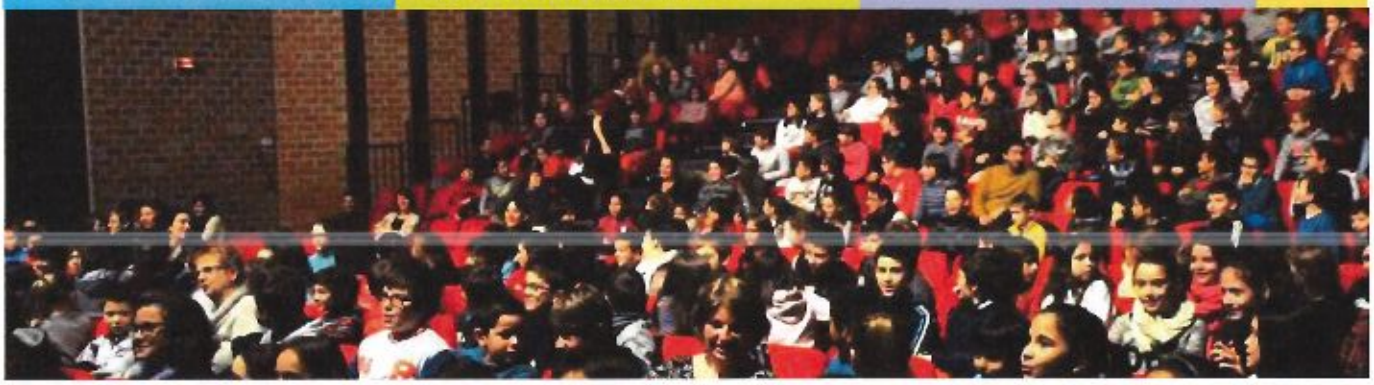

Concevoir et mettre en œuvre une programmation artistique pluridisciplinaire ainsi que des actions éducatives dans les domaines du spectacle vivant, des arts visuels, du patrimoine, de la culture scientifique et technique

- **Saison 17-18** : 14 spectacles, 25 représentations dont 12 en temps scolaire et 13 tout public, proposées dans plusieurs lieux répartis dans sur le territoire de Fumel Vallée du Lot : Fumel, Lacapelle Biron, Sauveterre la Lémance, Montayral, Penne d'Agenais. Formes : cirque, chanson, théâre, danse. Programmation particulièrement tournée vers le public familial.
- **Actions éducatives** : Parcours EAC : 1304 élèves du territoire Fumel Vallée du Lot (soit 52 classes) ont bénéficié de 200 heures de parcours EAC comprenant un spectacle. 523 élèves ont bénéficié d'un parcours Patrimoine, Culture scientifique et technique.
53 enfants ont bénéficié d'atelier d'arts plastiques parents / enfants hors temps scolaire avec les artistes des spectacles de « *Papier, ciseaux, forêt, oiseaux* » et de « *N'importe rien* ».
- **Subventions de soutien** à 7 associations culturelles de FVL qui apportent une complémentarité pertinente à la programmation artistique. (49 270 €)
- **Contribution à l'attractivité du territoire** via une politique de communication volontariste : communiqués de presse relayés 48 fois (presse locale et journaux gratuits). La programmation a figuré sur les agendas culturels en ligne : Sortir 47, Culture Box, Tous voisins, Mapado, 1040 affiches diffusées, participation à 8 émissions sur Radio 4.
- **Partenariats** en lien avec la saison culturelle et le musée Bernard Palissy de la poterie à Saint Avit, la bibliothèque de Penne d'Agenais, avec l'asso Culture Loisirs de Sauveterre, l'Ecole des arts de Fumel Vallée du Lot.
- **Un film de présentation** des actions d'Education Artistique et Culturelle a été tourné en interne et monté par une professionnelle (à voir sur la page explor'acteurs du site www.spectacles-fumelvalleedulot.com).

Temps forts 2017 - 2018 :

- **Septembre :** Lancement de la saison
- **Septembre-Juin :** 1 à 2 spectacles par mois
- **Janvier – avril :** Tournage film Éducation artistique
- **Mai :** Élaboration/présentation parcours EAC.
- **Mai :** Renouvellement pour 3 ans du CTEA

Perspectives 2018 - 2019 :

✓ **Animer** le CTEA Explor'Acteurs de FVL, développer les partenariats

✓ **Maintenir l'offre** d'Education Artistique et Culturelle sur le territoire

Chiffres clés

✓ **13** spectacles accueillis
✓ **4 200** spectateurs
✓ **6** spectacles proposés en temps scolaire pour 12 représentations (1 624 élèves) + 349 élèves par rapport à 16-17
✓ **92** abonnés à la saison de spectacles
✓ **49 270 €** de subventions versées aux associations culturelles partenaires
✓ **14** communiqués de presse - **48** articles
✓ **1841** likers page facebook
✓ **2 930** visiteurs site internet : www.spectacles-fumelvalleedulot.com
✓ **9 000 ex.** programmes de la saison de spectacles
✓ **6** commissions culture
✓ **19** réunions CTEA

AR PREFECTURE
047-200068930-20190627-2019C_66AX_AG-CC
Reçu le 05/07/2019

ÉCOLE DES ARTS

14 agents : 7.05 ETP

21 827 € Dépenses de fonctionnement

99 797 € de recettes

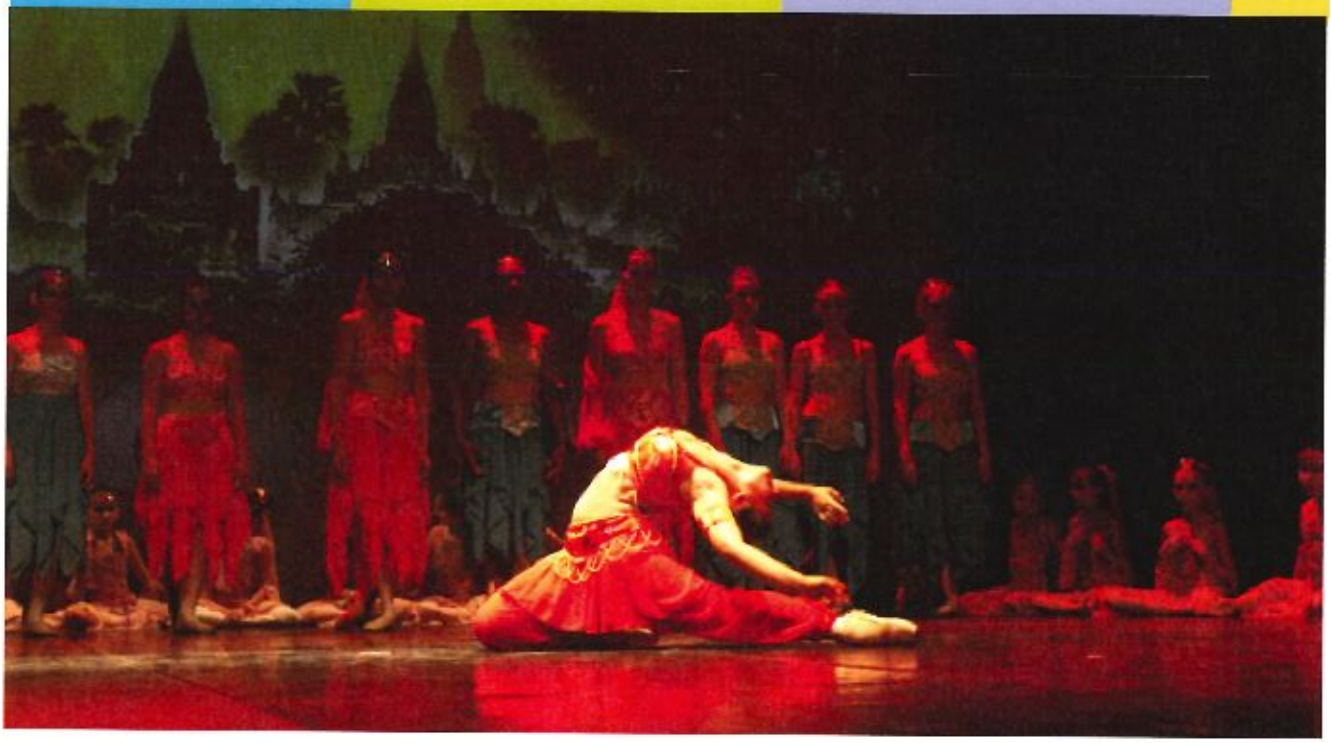

L'Ecole des Arts a pour mission de développer l'enseignement artistique et les pratiques dans le cadre du schéma départemental et du schéma territorial, ce dans quatre champs artistiques : musique, danse, théâtre et arts plastiques.

- **400 élèves inscrits** à l'École des Arts pour la saison 2017-2018 dont 31 élèves sur liste d'attente en musique.
- **14 enseignants :** cela représente 7.05 ETP (plusieur professeurs n'ont que quelques heures au sein de l'Ecole des Arts pour **20** discplines enseignées).
- **Subvention allouée à l'Ecole des Arts** par le Conseil Départemental : 30 000 € pour 2018.
- **Participation à de nombreux spectacles** et notamment les vœux communautaires.
- **Intervention en milieu scolaire** dans le cadre des EAC.
- **Mise en place des examens départementaux.**

Temps forts 2018 :

- **Septembre-Juin :** Cours d'enseignement artistique
- **Installation** internet dans le département musique et arts plastiques.
- **Janvier à juin 2018 :** Spectacles : fêtes de la musique, gala de danse, concerts impromptus, semaine de la danse, concert caritatif, Rétina...
- **Examens** fin de cycle.

Perspectives 2019 :

- ✓ **Achat d'instruments** pour les classes de musique
- ✓ **Développement des classes** de théâtre
- ✓ **Concert au profit** des restaurants du Cœur.

Chiffres clés

- ✓ **400 élèves**
- ✓ **14 enseignants**
- ✓ **31 élèves** sur liste d'attente
- ✓ **30 000 €** versés par le Conseil Départemental
- ✓ **7.05 ETP** par mois
- ✓ **30 heures d'intervention** en milieu scolaire
- ✓ **14 spectacles** émanant de l'École des Arts
- ✓ **12** dates pour l'école du spectateur
- ✓ **2800** spectateurs lors des spectacles de l'École.

AR PREFECTURE
047-200068930-20190627-2019C_66AX_AG-CC
Reçu le 05/07/2019

SAUVETERRE MUSÉE DE PRÉHISTOIRE

2 agents : ½ ETP Responsable - Médiation
¼ ETP Pôle Accueil - Communication

35 233 € : Dépenses de fonctionnement

16 575 € : Recettes de fonctionnement

Contribuer à la connaissance, à la compréhension et à la gestion du patrimoine culturel, notamment le patrimoine préhistorique local. À travers sa politique culturelle, concevoir et mettre en œuvre des actions d'éducation et de diffusion visant à assurer l'égal accès de tous à la culture, d'intéragir avec les publics et de promouvoir le patrimoine et les richesses du territoire.

- **3 périodes d'ouverture sur l'année** : vacances de printemps et d'automne (zone Bordeaux) , saison estivale (juillet-août 282 heures, +6% par rapport à 2017) : même format qu'en 2017.
- **Ouverture toute l'année** pour les groupes sur réservation, part du public Groupes Jeune public (scolaires et centres de loisir) représente **48%** de la fréquentation globale: il est donc primordial de privilégier et de multiplier les offres en direction de ce public.
- **Programmation annuelle A'Musée-vous !** :
24 rendez-vous Famille (dont 1 nouveauté : La PréhistoMobil', une chasse au trésor interactive) répartis selon les périodes d'ouverture,
2 participations à des évènements nationaux,
1 exposition temporaire en partenariat avec l'Inrap.
- **Aménagement de nouveaux dispositifs muséographiques** aménagement de la séquence *A quoi sert la pointe de Sauveterre ?* avec La Fabrique toi-même.
- **Politique de communication volontariste :** mise en place d'un jeu concours, affiches sucettes à Fumel durant la saison estivale, site internet dédié, page Facebook, comptes Instagram et Twitter, newsletters et emailings, présence sur sites d'avis, participation aux émissions de Radio 4, diffusion d'affiches et flyers, encart promotionnel dans brochures OT Lot-et-Vignoble et OT Cœur de bastides et communiqués de presse.

Temps forts 2018 :

- **Vacances de Printemps, Automne et saison estivale :** accueil du grand public, animations et exposition temporaire.
- **Septembre, Automne, Printemps et Juin :** accueil groupes jeune public (scolaires, centres de loisirs), participation Journées Européennes du Patrimoine, Fête de la Science...

Perspectives 2019 :

✓ **Exposition temporaire** « Le monde souterrain, richesse et exploitation à la Préhistoire »

✓ **Suite aménagement séquence** « A quoi sert une pointe de Sauveterre ? » : installation du pupitre braille correspondant.

Chiffres clés

- ✓ **2 341 visiteurs** (+ 6% par rapport à 2017) : **48 % groupes, 52% public individuel**
- ✓ **15 674 €** Recettes (Billetterie + ventes Boutique) **+ 12 %**
- ✓ **24** rendez-vous A'Musée-vous !
- ✓ **1 602** abonnés à la newsletter (4 diffusées)
- ✓ **2 766** visiteurs sur le site internet (+3%)
- ✓ **713** likers sur la page FB (**203** publications)
- ✓ **7** communiqués de presse (14 articles)
- ✓ **35 000** flyers diffusés

AR PREFECTURE
047-200068930-20190627-2019C_66AX_AG-CC
Reçu le 05/07/2019

Petite enfance - Crèches
Relais Assistantes Maternelles

27 agents **3 crèches** **2 RAM**

- **Mise en place d'un accueil de qualité** sur l'ensemble du territoire en proposant aux familles des équipes plurisdisciplinaires et des conditions d'accueil optimales permettant d'assurer le bien etre, la sécurité et l'épanouissement de l'enfant.
- **Accompagenement des assistantes maternelles** et soutien à la professionnalisation au travers des matinées d'éveil, des réunions d'information, d'un soutien lors des demandes d'agrément.
- **Accompagnement des parents** à la recherche d'un mode de garde sur le territoire.

Temps forts 2018 :

- **Fusion des crèches** Tom Pouce et Les Papillons en une seule et même structure « Pomme D'Happy ».
- **Ouverture** crèche Pomme d'Happy en Septembre 2018.
- **Agrandissement** creche Caziminu's de Cazideroque
- **Mise en place** d'une halte jeu à la creche La Souris Verte
- **Mise en place** d'ateliers et de spectacles ouverts aux parents financés par le REAAP (yoga, cirque)

Perspectives 2019 :

- ✓ **Renouvellement du Contrat Enfance jeunesse** qui devient la CTG : Convention Territoriale Globale.
- ✓ **Règlement des familles en ligne**
- ✓ **Labellisation de la crèche** Pomme d'Happy au sein du REAAP et mise en place d'ateliers ouvert aux parents
- ✓ **Proposition de réunions d'informations** dédiées aux parents et aux assistantes maternelles

Chiffres clés

- ✓ **2 Pôles « Petite Enfance »** sur le territoire regroupant chacun 1 crèche et 1 RAM
- ✓ **80 places d'accueil** en crèches
- ✓ **153 enfants** accueillis
- ✓ **102 assistantes maternelles** sur le territoire
- ✓ **190** matinées d'éveil
- ✓ **2** guichets uniques
- ✓ **106** familles accompagnées au guichet unique
- ✓ **1 crèche en DSP**

AR PREFECTURE
047-200068930-20190627-2019C_66AX_AG-CC
Reçu le 05/07/2019

Enfance - Jeunesse

15 agents **5 ALSH** **1 Accueil de Jeunes - Ados**

- **Mise en place d'une politique éducative** pour le territoire de Fumel Vallée du Lot, visant à permettre l'épanouissement de l'enfant et du jeune pendant son temps libre, et ainsi contribuer, aux côtés des familles et de l'école, à la formation du citoyen de demain.
- **Proposer et développer** des activités de loisirs, culturelles et sportives .
- **Apporter des solutions** d'accueils adaptées aux besoins des familles et de leurs enfants.
- **Proposer une localisation** géographique équilibrée des différents équipements et actions.
- **Proposer** une politique tarifaire adaptée permettant l'accessibilité au plus grand nombre.

Temps forts 2018 :

- **Mise en place** du PEDT communautaire
- **Inauguration** des travaux de « Cap cazi ».
- **Mise en place** du nouveau site internet.
- **Renouvellement** des menuiseries à Lagrolère et d'une aire de jeux au Foulon.

Perspectives 2019 :

✓ **Renouvellement** du Contrat Enfance jeunesse qui devient le CTG : Convention Territoriale Globale.

✓ **Règlement** des familles en ligne

✓ **Acquisition** d'un local pour l'accueil de loisirs adolescents

✓ **Journée récréative** été 2019 à l'accueil de loisirs de Penne d'Agenais.

Chiffres clés

✓ **5 accueils de loisirs sur le territoire :** Cazideroque, Cuzorn, Monsempron-Libos, Montayral et Penne d'Agenais

✓ **1 accueil de loisirs d'adolescents** à Fumel

✓ **1387** enfants concernés

✓ **18 7423** heures enfants

✓ **932** familles

AR PREFECTURE
047-200068930-20190627-2019C_66AX_AG-CC
Reçu le 05/07/2019

OFFICE DE TOURISME

7 agents | **10 100 € d'investissements** | **310 000 € de fonctionnement**

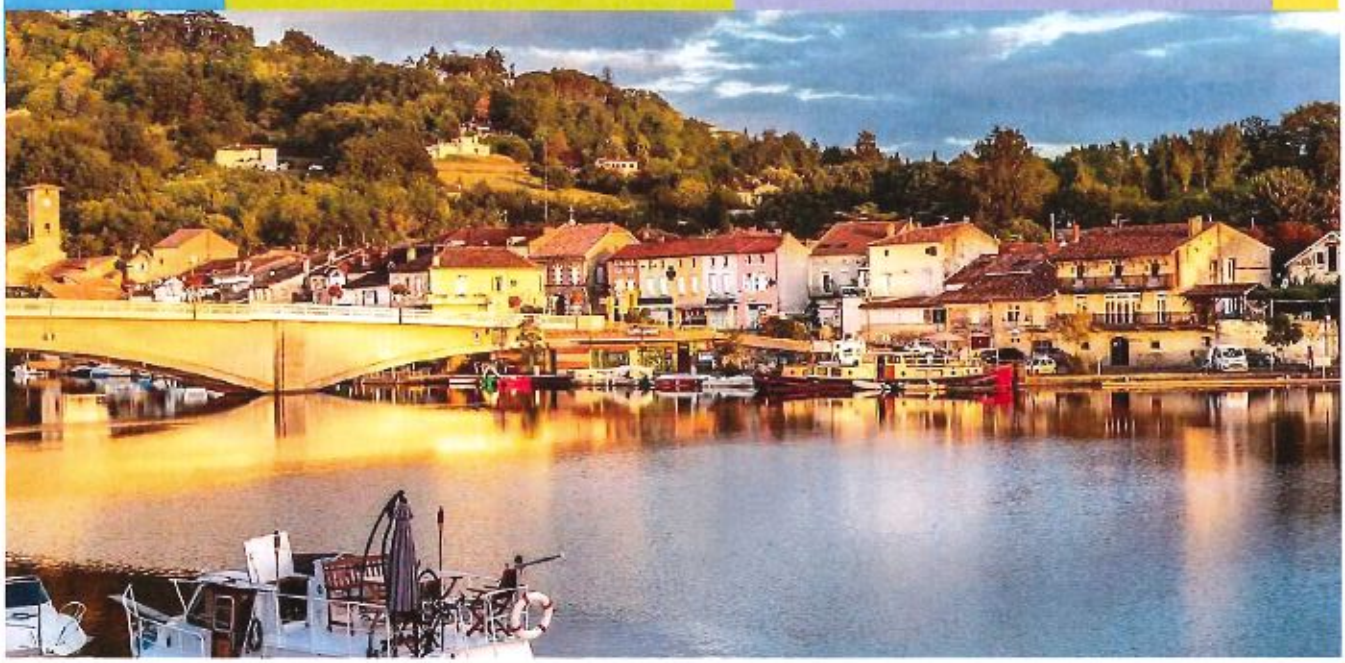

Contribuer à l'émergence du nouveau terroir touristique « Fumel - Vallée du Lot »

- **Collecter** les informations, les traduire et alimenter la base de données régionale Sirtaqui
- **Concevoir et diffuser** des supports de promotion : carnet de voyage, site Internet, page Facebook, etc
- **Conseiller** les visiteurs pour leur séjour
- **Prospecter** les clientèles « Groupes »
- **Accompagner** les porteurs de projets et les collectivités pour des aménagements, des équipements, des produits touristiques
- **Assumer** la relation avec la presse, les médias d'Internet, à travers des communiqués ou des évenements.
- **Représenter** le territoire auprès d'institutions et de groupements professionnels.

Temps forts 2018 :

- **Mars-déc :** Partenariat avec 47FM, notre terroir promu chaque semaine
- **Juin :** Lancement de la convention de gestion du Port de Penne d'Agenais par l'OT
- **Eté :** Ouverture des Relais d'Information Touristique
- **Eté :** Organisation des visites guidées du moulin de St Vite
- **Novembre** : Tournage de la Maison France 5 sur Penne d'Agenais et à la tuilerie de Condat

Perspectives 2019

- ✓ **Lancement** de la nouvelle croisière ludique pour groupes d'enfants et familles Trot'Gabarre,
- ✓ **Dynamiser** l'offre touristique à la capitainerie de Penne d'Agenais
- ✓ **Se doter** d'un véhicule « OT mobile » pour aller vers le public sur les lieux d'événements
- ✓ **Prolonger** la présence sur le canal de communication radio.

Chiffres clés

- ✓ **18 000** Visiteurs informés
- ✓ **4767** Clients guidés lors de visites
- ✓ **800** Fêtes, manifestations promues
- ✓ **23 600** Vues des vidéos OT
- ✓ **20 000** Guides diffusés dans 5 départements
- ✓ **161 532** Pages vues sur le site web OT

ANNEXE

*****

RAPPORT ANNUEL 2018

*****

PRIX DE L'ASSAINISSEMENT

*****

Conseil Municipal
26 juillet 2019

AR PREFECTURE
047-200068930-20190627-2019C_78AX_STA-CC
Reçu le 05/07/2019

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT 2018

Annexe à la délibération N°2019C-78-STA

FUMEL

VALLÉE DU LOT

AR PREFECTURE
047-200068930-20190627-2019C_78AX_STA-CC
Reçu le 05/07/2019

1. POURQUOI UN RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT ..3
2. LE SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ..3
2.1. Description générale ..3
2.1.1. Généralités ..3
2.1.2. Travaux programmés ..4
2.1.3. Le prix moyen de l'assainissement ..4
2.2. La structure de gestion du service de l'assainissement ..4
2.2.1. Moyens humains ..4
2.2.2. Moyens matériels ..4
2.3. La chaîne de l'assainissement ..4
2.3.1. Le réseau de collecte des eaux usées (estimatif) ..4
2.3.2. Les systèmes d'épuration des eaux ..7
2.4. Le prix du service de l'assainissement collectif ..11
2.5. Les données financières ..11
2.5.1. Recettes ..11
2.5.2. Dépenses ..12
2.6. Les indicateurs de performance ..13
2.6.1. Taux de boues évacuées selon une filière pérennisée ..13
2.6.2. Facturation redevance ..13
2.6.3. Existence d'une Commission consultative des services publics locaux ..13
3. LE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC) ..13
3.1. Description générale ..13
3.2. Structure compétente ..13
3.3. Les prestations ANC réalisées par le SPANC en 2018 ..13
3.4. Les prestations ANC réalisées par prestation de service en 2018 ..18
3.5. Le prix du service ..19
3.6. Les moyens humains du Service ..19
3.7. Les prestations réalisées pour le compte de la régie Assainissement Collectif ..19
3.8. Les données financières ..21
3.8.1. Recettes ..21
3.8.2. Dépenses ..21

AR PREFECTURE
047-200068936-20190627-2019C_78AX_STA-CC
Reçu le 05/07/2019

Depuis le 1er janvier 2017, Fumel Vallée du Lot regroupe les communes de Anthé, Auradou, Blanquefort sur Briolance, Bourlens, Cazideroque, Condezaygues, Courbiac, Cuzorn, Dausse, Frespech, Fumel, Lacapelle-Biron, Masquières, Massels, Massoulès, Monsempron-Libos, Montayral, Penne d'Agenais, Saint-Front sur Lémance, Saint-Georges, Saint Sylvestre, Saint-Vite, Sauveterre-la-Lémance, Thézac, Tournon d'Agenais, Trémons et Trentels.
Depuis le 1er janvier 2004, elle exerce la compétence assainissement sur les communes de Blanquefort-sur-Briolance, Condezaygues, Cuzorn, Fumel, Monsempron-Libos, Montayral, Saint-Front, Saint-Georges, Saint-Vite, Sauveterre-la-Lémance et Trentels.
Depuis le 1er avril 2010, elle exerce la compétence assainissement de Lacapelle-Biron.
Dans le cadre de la délégation de cette compétence, la Communauté a obligation de respecter le décret n° 95-635 du 6 mai 1995 et les articles D 2224-1, D 2224-2 et D 2224-3 ainsi que l'annexe V du Code Général des Collectivités Territoriales.
Conformément aux textes réglementaires précités, le Président de la Communauté doit présenter à son assemblée délibérante, au plus tard dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné, un rapport sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement qui comprend les indicateurs techniques et financiers.
A l'issue de cette présentation, ce rapport est transmis à chaque commune pour que le maire le présente à son conseil municipal, au plus dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné.
Conformément à l'article 5 du décret n°95-635 du 6 mai 1995, le rapport sera mis à la disposition du public dans les quinze jours qui suivent la présentation au conseil communautaire et un exemplaire sera transmis au préfet pour information.

2.1. Description générale

2.1.1. Généralités

La compétence en matière d'assainissement collectif a été déléguée par les onze communes de la Communauté au 1er janvier 2004, Lacapelle-Biron depuis le 1er avril 2010. Les douze communes possèdent un réseau d'assainissement collectif.
Sur les 25 524 habitants que compte la Communauté, environ 10 500 dépendent du Service assainissement collectif.
L'exploitation de l'assainissement collectif est réalisée en régie directe par les services de Fumel Vallée du Lot.
A noter, que le bloc de compétence Assainissement Collectif et Assainissement Non Collectif sera transféré, au Syndicat Départemental Eau47, à compter du 1er janvier 2019. Délibération 2018D-114-STA, prise en conseil communautaire le 24 septembre 2018.

Travaux réalisés

Le programme de travaux réalisé en 2018 décrit comme suit :

Travaux entreprise :

- Etude diagnostic du système d'assainissement de cinq communes : Condezaygues, Fumel, Monsempron-Libos, Montayral, Saint-Vite

Travaux en régie :

- 21 branchements EU maisons neuves, maisons existantes et terrain à bâtir.
- 25 contrôles de branchement au réseau d'assainissement collectif.

AR PREFECTURE
047-200068930-20190627-2019C_78AX_STA-CC
Reçu le 05/07/2019

2.1.2. Travaux programmés

Travaux entreprise :

- Chemisage réseau d'assainissement avenue de l'Usine commune de Fumel.

2.1.3. Le prix moyen de l'assainissement

2.1.3.1. Prix moyen du bassin Adour Garonne

D'après les données de l'Agence Adour Garonne, le prix moyen 2013 de l'eau pour la collecte et l'assainissement des eaux usées est de 2.33 € / m3

2.1.3.2. Prix moyen du service d'assainissement de Fumel Vallée du Lot.

Le prix pratiqué sur l'ensemble du territoire de la communauté de commune Fumel Vallée du Lot se compose :
D'une part fixe : 70 €,
D'une part variable : 1.50 € / m³ soit un prix moyen de 2.08 € / m³.

Donc inférieur à celui du bassin pour une consommation moyenne de 120 m³.

2.2. La structure de gestion du service de l'assainissement

Le service est géré en régie directe par la communauté de commune de Fumel Vallée du Lot.

2.2.1. Moyens humains

L'effectif du Service est composé : 1 responsable de service
Equipe Travaux en Régie : 2 Agents (Temps Partiel)
Equipe entretien STEP et Réseaux : 2 Agents
Le directeur des services techniques, le technicien du Bureau d'Etudes et une secrétaire : Temps partiel

2.2.2. Moyens matériels

Le parc est constitué : 1 VL
Equipe Travaux Régie : camion benne 7 T et 13 T, camion poly benne 14 T, Pelle mécanique 5,5 T
Equipe STEP : camion Hydro-cureur, véhicule utilitaire 3,5 T benne

Les ouvrages se composent de 4 stations d'épuration de type « boues activées » et de 10 stations d'épuration de type « filtres plantés de roseaux » et de 20 postes de relevage.

2.3. La chaîne de l'assainissement

2.3.1. Le réseau de collecte des eaux usées (estimatif)

2.3.1.1. Réseau :

AR PREFECTURE
047-200068930-20190627-2019C_78AX_STA-CC
Reçu le 05/07/2019

Commune	UNITAIRE en KM	SEPARATIF en KM
BLANQUEFORT-sur-BRIOLANCE		4.086
CONDEZAYGUES		7.546
CUZORN		5.713
FUMEL	9.600	23.617
LACAPELLE BIRON		1.900
MONSEMPRON-LIBOS	7.470	4.890
MONTAYRAL	7.400	14.367
SAINT-FRONT		2.710
SAINT GEORGES		1.706
SAINT-VITE	2.160	12.301
SAUVETERRE		6.600
TRENTELS		4.970
TOTAL	26.630	90.406

Le réseau a un âge moyen qui peut être estimé de l'ordre de 35 à 40 ans.
La Communauté a décidé d'inscrire chaque année au budget une somme pour réhabiliter les réseaux les plus anciens et ainsi supprimer des problèmes de casse ou de mauvais fonctionnement de ces réseaux.

2.3.1.2. Les postes de relevage

En 2013, l'ensemble des pompes de relevage de tous les postes de refoulement ont été révisées ou remplacées selon leurs degrés d'usures.

Condezaygues :

☐ Poste de refoulement de Cazal Redouns
Ce poste fonctionne correctement : mise en service en 2004

☐ Poste de refoulement de Peyrmatieu
Mise en service en 2009

Fumel :
☐ Poste de refoulement de Condat

Ce poste fonctionne correctement, quelques dysfonctionnements ont été observés :
- le transfert d'eaux claires parasites en permanence
- le dépôt d'amas de graisse non négligeable qui peut altérer le fonctionnement de ce poste.

Il sera nécessaire de réaliser un diagnostic sur le réseau en amont du poste.
Mise en service des équipements en 2004 sur le génie civil existant.

☐ 4 postes de refoulement rue Jean Jaques Rousseaux
Ces postes fonctionnent correctement. Mise en service en 2007

☐ Poste de refoulement du camping à Condat
Ce poste fonctionne correctement. Mise en service en 2007

☐ Poste de refoulement de l'Embarcadère
Ce poste fonctionne correctement. Mise en service en 2007

☐ Poste de refoulement du Chemin Rouge
Ce poste fonctionne correctement. Mise en service en 2004

☐ Poste de refoulement stade Henri Cavallier
Ce poste fonctionne correctement.

AR PREFECTURE
047-200068930-20190627-2019C_78AX_STA-CC
Reçu le 05/07/2019

☐ Poste de refoulement Martiloque
Ce poste doit être réhabilité, son installation électrique n'est plus aux normes.

☐ Poste de refoulement Piquet
Ce poste doit être réhabilité.

☐ Poste de refoulement du Pierrou
Poste remplacé en 2012.

☐ Poste de refoulement du Clos de Bardy
Ce poste fonctionne correctement.

Monsempron-Libos :
☐ Poste de refoulement Impasse de la Cascade
Ce poste fonctionne correctement. Mise en service en 2004

Montayral :
☐ Poste de refoulement du Terrein
Ce poste fonctionne correctement. Mise en service en 2007

☐ Poste de refoulement de Cadamas
Ce poste de refoulement reçoit les eaux d'une partie de la Zone Portes du Quercy et notamment les eaux du Centre Leclerc, ainsi que l'Avenue de Cadamas. Ce poste fonctionne correctement. Mise en service en 2005

☐ Poste de refoulement de Portes du Quercy
Ce poste de refoulement reçoit les eaux de l'extension de la Zone Portes du Quercy et les eaux de l'Avenue du Lot. Ce poste fonctionne correctement. Mise en service en 2007.

Saint-Vite
☐ Poste de Liboussou
Ce poste fonctionne correctement. Mise en service en 2007

☐ PR ancienne STEP
Ce poste fonctionne correctement. C'est un poste de 2007

Saint Front sur Lémance :
☐ Poste de refoulement du Bourg (D710)
Ce poste fonctionne correctement. C'est un poste de 2011

Sauveterre la Lémance :
☐ PR station Total route de Villefranche du Périgord
Ce poste a été entièrement réhabilité en 2014.

2.3.1.3. Les déversoirs d'orage

Commune	Situation	Milieu récepteur
FUMEL	Rue du Pont	Lot
FUMEL	Rue Jasmin	Layguette
FUMEL	Rue Max Dormoy	Lot
FUMEL	Rue Soulacroix	Lot
FUMEL	Place Saulou	Lot
MONSEMPRON-LIBOS	7 Rue du Lot	Lot
MONSEMPRON-LIBOS	39 Rue du Lot	Lot
MONTAYRAL	Rue de la Libération	Lot
MONTAYRAL	Avenue du Causse	Ruisseau Ladhuie

AR PREFECTURE
047-200068930-20190627-20190_78AX_STR-CC
Reçu le 05/07/2019

2.3.2. Les systèmes d'épuration des eaux

Blanquefort-sur-Briolance (bourg) :
La station d'épuration se situe sur la commune de Blanquefort sur Briolance, à la sortie du Bourg, en allant vers Saint-Front. C'est une station de type filtres plantés de roseaux et d'une capacité de traitement théorique de 150 EH (Equivalents Habitants). Elle a été réalisée en 2012 par la société Jean Voisin.
Le rejet de la station se fait dans un fossé.

Population raccordée : 90 habitants

Charge hydraulique : Débit moyen : **0,12 m3/h** Débit pointe : **0.58 m3/h**
Charge de pollution moyenne annuelle par paramètres :

DBO5	**1.27kg/j**
DCO	3.05 kg/j
MES	1.46kg/j

Les sous-produits de l'épuration
Produits de dégrillage : Tonnage : **200 kg/an** Destination : **ISDND de l'Albié (47)**

Blanquefort-sur-Briolance (La Sauvetat) :
La station d'épuration se situe sur la commune de Blanquefort-sur-Briolance, à la sortie du hameau de La Sauvetat de Blanquefort sur la route de Lacapelle-Biron. C'est une station de type filtres plantés de roseaux et d'une capacité de traitement théorique de 150 EH (Equivalents Habitants). Elle a été réalisée fin 2007 par DUBREUILH SA.
Le rejet de la station se fait dans la Briolance.

Population raccordée : 64 habitants

Charge hydraulique : Débit moyen : **0,15 m3/h** Débit pointe : **0.58 m3/h**
Charge de pollution moyenne annuelle par paramètres :

DBO5	**1.15kg/j**
DCO	3.39 kg/j
MES	1.30 kg/j

Les sous-produits de l'épuration
Produits de dégrillage : Tonnage : **200 kg/an** Destination : **ISDND de l'Albié (47)**

Condezaygues :
La station d'épuration se situe sur la commune de Condezaygues, à proximité du pont de la route départementale 911. C'est une station de type « boues activées » et d'une capacité de traitement théorique de 15 000 EH (Equivalents Habitants). Elle a été réalisée en 1980 par SOGEA.
Le rejet se fait depuis fin 2007 directement dans le Lot. En 2006, une unité de dépotage et traitement des matières de vidange et des graisses a été mise en service.

Population raccordée : 10962 habitants

Charge hydraulique : Débit moyen **109.30 m3/h** Débit pointe : **120 m3/h**
Charge de pollution moyenne annuelle par paramètres :

DBO5	**929.16 kg/j**
Mes	**765.09 kg/j**
DCO	**1830.56kg/j**

Les sous-produits de l'épuration
Produits de dégrillage : Tonnage : **584 kg/semaine** Destination : **ISDND de l'Albié (47)**
Boues issues de la station :
Quantité de matières sèches éliminées :
En décharge **0 tonnes**
En épandage **0 tonne de MS**
En compostage **825 tonnes à 18% soit 148.570 tonnes de Matières sèches**

AR PREFECTURE
047-200068930-20190627-20190_78AX_STA-CC
Reçu le 05/07/2019

Cuzorn (bourg) :
La station d'épuration se situe sur la commune de Cuzorn, à proximité du pont de la route départementale 710. C'est une station de type « boues activées » et d'une capacité de traitement théorique de 300 EH (Equivalents Habitants). Elle a été réalisée en 1996 par CISE.
Le rejet de la station se fait dans la Lémance.

Population raccordée : 260 habitants

Charge hydraulique : Débit moyen : **1,86 m3/h** Débit pointe : **4.49 m3/h**
Charge de pollution moyenne annuelle par paramètres :

DBO5	5.71 kg/j
Mes	6.52 kg/j
DCO	5.75 kg/j
Azote	1.09 kg/j
Phosphore	1.29 kg/j

Les sous-produits de l'épuration
Produits de dégrillage : Tonnage : **200 kg/an** Destination : **ISDND de l'Albié (47)**
Boues issues de la station :
Quantité de matières sèches éliminées :
En compost **1,400 tonnes de MS**

Cuzorn (La Jasse Tesquet) :
La station d'épuration se situe sur la commune de Cuzorn, à la sortie du hameau de La Jasse Tesquet sur la route de Fumel. C'est une station de type filtres plantés de roseaux et d'une capacité de traitement théorique de 190 EH (Equivalents Habitants). Elle a été réalisée en 2012 par la société Jean Voisin.
Le rejet de la station se fait dans la Lémance.

Charge hydraulique : Débit moyen : **0,16 m3/h** Débit pointe : 1.18 m3/h
Charge de pollution moyenne annuelle par paramètres :

DBO5	0.91kg/j
DCO	2.06 kg/j
MES	0,61 kg/j

Les sous-produits de l'épuration
Produits de dégrillage : Tonnage : **200 kg/an** Destination : **ISDND de l'Albié (47)**

Lacapelle-Biron :
La station d'épuration se situe sur la commune de Lacapelle-Biron dans le Bourg derrière la salle des Fêtes.

C'est une station de type filtres plantés de roseaux et d'une capacité de traitement théorique de 330 EH (Equivalents Habitants). Elle a été réalisée fin 2017 par DUBREUILH SA.
Le rejet de la station se fait dans la Léde.

Population raccordée : 280 habitants

Charge hydraulique : Débit moyen : **2.08 m3/h** Débit pointe : **5.80 m3/h**
Charge de pollution moyenne annuelle par paramètres :

DBO5	15 kg/j
Mes	23 kg/j
DCO	54 kg/j

Les sous-produits de l'épuration
Produits de dégrillage : **300 Kg/j** Destination : **ISDND de l'Albié (47)**
DCO **14.28 kg/j**
Les sous-produits de l'épuration
Produits de dégrillage : Tonnage : **300 Kilo/an** Destination : **ISDND de l'Albié (47)**

AR PREFECTURE
047-200068930-20190627-20190_7SAX_STA-CC
Reçu le 05/07/2019

Boues issues de la station :
Quantité de matières sèches éliminées :
En compost 1.200 tonnes de MS

Saint-Front sur Lémance (Bourg) :
La station d'épuration se situe sur la commune de Saint-Front dans le Bourg, à proximité du pont de la Lémance. C'est une station de type « boues activées » et d'une capacité de traitement théorique de 450 EH (Equivalents Habitants). Elle a été réalisée en 1980 par la société CAER.
Le rejet de la station se fait dans la Lémance.

Population raccordée : 130 habitants

Charge hydraulique : Débit moyen : **0.91 m3/h** Débit pointe : **2.03 m3/h**
Charge de pollution moyenne annuelle par paramètres :

DBO5	**7.70 kg/j**
Mes	**12.95 kg/j**
DCO	**20.70 kg/j**

Les sous-produits de l'épuration
Produits de dégrillage : Tonnage : **300 Kilo/an** Destination : **ISDND de l'Albié (47)**
Boues issues de la station :
Quantité de matières sèches éliminées :
En compost 1.200 tonnes de MS

Saint-Front (Bonaguil) :
La station d'épuration se situe sur la commune de Saint-Front dans le Bourg de Bonaguil, sur le parking devant les restaurants. C'est une station TOPAZE T100 de type « boues activées » enterrée d'une capacité de traitement théorique de 100 EH (Equivalents Habitants). Elle a été réalisée fin 2007 par la société SOC.
Le rejet de la station se fait dans le ruisseau de Bonaguil.
Population raccordée : 45 habitants.

Sauveterre-la-Lémance :
La station d'épuration se situe sur la commune de Sauveterre, à proximité de la Lémance. C'est une station de type filtres plantés de roseaux et d'une capacité de traitement théorique de 570 EH (Equivalents Habitants). Elle a été réalisée fin 2017 par DUBREUILH SA.
Le rejet de la station se fait dans la Lémance.

Population raccordée : 480 habitants

Charge hydraulique : Débit moyen : **3.30 m3/h** Débit pointe : **6.80 m3/h**
Charge de pollution moyenne annuelle par paramètres :

DBO5	**27 kg/j**
Mes	**41 kg/j**
DCO	**54 kg/j**

Les sous-produits de l'épuration
Produits de dégrillage : **300 Kg/j** Destination : **ISDND de l'Albié (47)**

Trentels (Bourg) :
La station d'épuration se situe sur la commune de Trentels dans le bourg, à proximité de la station de pompage de l'ASA. C'est une station de type filtres plantés de roseaux et d'une capacité de traitement théorique de 225 EH (Equivalents Habitants). Elle a été réalisée en 2001 par Jean VOISIN SA.
Le rejet de la station se fait dans le Lot.

Population raccordée : 120 habitants

Charge hydraulique : Débit moyen : **0,67 m3/h** Débit pointe : **1,49 m3/h**
Charge de pollution moyenne annuelle par paramètres :

AR PREFECTURE
047-200068930-20190627-20190_78AX_STA-CC
Reçu le 05/07/2019

DBO5 7.15 kg/j
Mes 8.50 kg/j
DCO 21.88 kg/j

Les sous-produits de l'épuration

Produits de dégrillage : Tonnage : **300 kg/an** Destination : **ISDND de l'Albié (47)**

Trentels (Lustrac) :

La station d'épuration se situe sur la commune de Trentels dans le Bourg de Lustrac. C'est une station de type filtres plantés de roseaux et d'une capacité de traitement théorique de 75 EH (Equivalents Habitants). Elle a été réalisée fin 2007 par Jean VOISIN SA.
Le rejet de la station se fait dans le Lot.

Population raccordée : 25 habitants

Charge hydraulique : Débit moyen : **0,15 m3/h** Débit pointe : **0,50 m3/h**

Charge de pollution moyenne annuelle par paramètres :

DBO5 **0.49 kg/j**
Mes **1.07 kg/j**
DCO **0.99 kg/j**

Les sous-produits de l'épuration

Produits de dégrillage : Tonnage : **300 kg/an** Destination : **ISDND de l'Albié (47)**

Trentels (Ladignac) :

La station d'épuration se situe sur la commune de Trentels dans le Bourg de Ladignac. C'est une station de type filtres plantés de roseaux et d'une capacité de traitement théorique de 300 EH (Equivalents Habitants). Elle a été réalisée fin 2008 par VAL.BIO.
Le rejet de la station se fait dans le Lot.

Population raccordée : 100 habitants

Charge hydraulique : Débit moyen : **0.13 m3/h** Débit pointe : **0,59 m3/h**

Charge de pollution moyenne annuelle par paramètres :

DBO5 **1.22 kg/j.**
DCO **3.33 kg/j**
Mes **1.11 kg/j**

Les sous-produits de l'épuration

Produits de dégrillage : Tonnage : **300 kg/an** Destination : **ISDND de l'Albié (47)**

Saint-Georges (Bourg) :

La station d'épuration se situe sur la commune de Saint Georges. C'est une station de type filtres plantés de roseaux et d'une capacité de traitement théorique de 130 EH (Equivalents Habitants). Elle a été réalisée fin 2010 par Jean VOISIN SA.
Le rejet de la station se fait dans le ruisseau « la Bellague »

Population raccordée : 90 habitants

Charge hydraulique : Débit moyen : **0.16 m3/h** Débit pointe : **1.95 m3/h**

Charge de pollution moyenne annuelle par paramètres :

DBO5 **1.56 kg/j.**
DCO **7.74 kg/j**
Mes **0.93 kg/j**

Les sous-produits de l'épuration

Produits de dégrillage : Tonnage : **200 kg/an** Destination : **ISDND de l'Albié (47)**

AR PREFECTURE
047-200068930-20190627-2019C_78AX_STA-CC
Reçu le 05/07/2019

Saint-Georges (Barthes) :
La station d'épuration se situe sur la commune de St-Georges à la sortie du hameau de Barthes. C'est une station de type filtres plantés de roseaux et d'une capacité de traitement théorique de 60 EH (Equivalents Habitants). Elle a été réalisée et mise en service en 2010 par la société SAUR TP.
Le rejet de la station se fait dans le ruisseau « la Bellague ».

Population raccordée : 10 habitants

Charge hydraulique : : Débit moyen : **0.09 m3/h** Débit pointe : **0,98 m3/h**
DBO5 **1.56 kg/j.**
DCO **0.02 kg/j**
Mes **0.01 kg/j**
Les sous-produits de l'épuration
Produits de dégrillage : tonnage : **200 kg/an** Destination : **ISDND de l'Albié (47)**

2.4. Le prix du service de l'assainissement collectif

Le coût de l'assainissement est le même sur l'ensemble du territoire communautaire :

- La part fixe est constituée par un abonnement d'un montant de 70,00 € par an
- La part variable est constituée par un coût au m3 d'eau consommée et s'élève à 1.50 € par m³.

Facture type pour 120 m3 annuel :

	Année 2018
Abonnement annuel	70
Part exploitation et investissement	180
Total pour 120 m3	**250**

Le prix moyen pour l'Agence de l'Eau Adour Garonne est de **279.60 €** par an pour 120 m³

2.5. Les données financières

2.5.1. Recettes

Fonctionnement :

RECETTES	Budget 2018	Réalisé 2018
013 - ATTENUATION DE CHARGES		4 140,04
70 - PRODUITS DES SERVICES DU	899 375,00	585 900,99
74 - SUBVENTION D'EXPLOITATION	2 000,00	1 845,00
75 – AUTRES PRODUITS DE GESTION		
76 – PRODUITS FINANCIERS		
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	10,56	1 331,48
042 – OP D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	106 370,42	91 370,42
TOTAL OPERATIONS REELLES	901 385,56	593 217,51
TOTAL OPERATIONS D'ORDRE	106 370,42	91 370,42
002 excédent de fonctionnement reporté	635 421,02	
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 643 177,00	684 587,93

AR PREFECTURE
047-200068930-20190627-2019C_76AX_STA-CC
Reçu le 05/07/2019

Investissement :

RECETTES	Budget 2018	Réalisé 2018
10 – RESSOURCES PROPRES EXTERNES	339 892,22	346 431,04
13 – SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	609 716,84	97 398,77
16 – EMPRUNTE ET DETTES ASSIMILEES		
21 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 443,00	5 443,20
040 – OP TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	593 448,94	593 448,94
021 - virement de la section de fonctionnement	0,00	
001 – EXCEDENT INVEST REPORTE	0,00	
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 548 501,00	1 042 721,95

2.5.2. Dépenses

Fonctionnement :

DEPENSES	Budget 2018	Réalisé 2018
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	587 337,21	219 347,90
012 – CHARGES DE PERSONNEL	291 053,00	274 192,98
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION	43 000,00	42 136,87
66 - CHARGES FINANCIERES	51 337,85	14 455,67
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	12 000,00	5 384,96
014 – ATTENUATIONS DE PRODUITS	15 000,00	0,00
042 – OP TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	593 448,94	593 448,94
022- Dépenses imprévues	50 000,00	
023 – Virement à la section d'investissement	0,00	
TOTAL OPERATIONS REELLES	1 049 728,06	555 518,38
TOTAL OPERATIONS D'ORDRE	593 448,94	593 448,94
002 – Déficit d'exploitation reporté		
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 643 177,00	1 148 967,32

Investissement :

DEPENSES	Budget 2018	Réalisé 2018
10 – DOTATION, FONDS DIVERS, RESERVES		
13 – SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	13 500,00	
16 – EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	171 256,36	171 222,03
20 – IMMOBILISATION INCORPORELLES	255 357,00	193 346,40
21 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES	939 158,15	196 376,05
23 – IMMOBILISATIONS EN COURS		
040- OP TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	106 370,27	91 370,42
020 – DEPENSES IMPREVUS	50 000,00	
001 – Solde d'exécution négatif reporté N-1	12 859,22	
TOTAL DEPENSES	1 548 501,00	652 314,90

AR PREFECTURE
047-200068930-20190627-2019C_78AM_STR-CC
Reçu le 05/07/2019

2.6. Les indicateurs de performance

2.6.1. Taux de boues évacuées selon une filière pérennisée

C'est le tonnage de matières sèches de boues admises par une filière pérennisée / tonnage de matière sèche totale de boues produites. Ce taux pour l'année 2018 est de 100%

2.6.2. Facturation redevance

Depuis 2014, Fumel-Communauté a délégué la facturation de la redevance Assainissement Collectif à la SAUR dont le montant total net facturé en 2018 s'élève à 1 006 193,50 € (Fumel-Communauté) – Prestation facturation SAUR 2017 : 16 120,17 €)

2.6.3. Existence d'une Commission consultative des services publics locaux

Cette commission n'existe pas.

3. LE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

3.1. Description générale

Le SPANC de Fumel Vallée du lot gère les missions de contrôles des dispositifs d'assainissement non collectif dévolues aux communes de Blanquefort-sur-Briolance, Condezaygues, Cuzorn, Fumel, Lacapelle-Biron, Massels, Monsempron-Libos, Montayral, Saint-Front sur Lémance, Saint-Georges, Saint-Vite, Sauveterre-la-Lémance et Trentels.

Ces communes regroupent environ 16 982 habitants dont environ 7 565 bénéficient de ce service.

3.2. Structure compétente

La compétence « Assainissement Non Collectif » détenue par les communes de Condezaygues, Fumel, Monsempron-Libos, Blanquefort-sur-Briolance, Cuzorn, Saint-Front sur Lémance, Saint-Georges, Saint-Vite, Sauveterre-la-Lémance et Montayral a été transférée à Fumel-Communauté depuis le 14 février 2002, date de création du SPANC.

La commune de Trentels a délégué cette compétence lors de son adhésion à Fumel-Communauté le 31 décembre 2002, la commune de Lacapelle-Biron le 1er avril 2010 et la commune de Massels le 1er janvier 2017.

3.3. Les prestations ANC réalisées par le SPANC en 2018

Avec un parc de plus de 3 350 installations d'assainissement, environ 40 % de la population présente sur le territoire intercommunal est concernée par le SPANC.

Les prestations réalisées par le SPANC sont les suivantes :

- Instruction des documents d'urbanisme
- Instruction des demandes de réhabilitation
- Contrôle de réalisation travaux
- Contrôle de bon fonctionnement dont le contrôle pour vente d'immeuble.

D'autres prestations sont effectuées par le SPANC pour le compte de l'assainissement collectif et de l'administration générale.

AR PREFECTURE
047-200068930-20190627-2019C_78AX_STA-CC
Reçu le 05/07/2019

Pour chaque prestation, un récapitulatif annuel est fourni ainsi que son évolution pluriannuelle. Ces évolutions présentent les années 2006 à 2018. En effet, les données datant d'avant 2005 sont incomplètes et peu exploitables (remaniement du Service, vol informatique etc...).

- ***Instruction des documents d'urbanisme***

Cette année, le Service a instruit 18 Certificats d'Urbanisme (CU) et 11 Permis de Construire (PC).

Instruction des documents d'urbanisme *ANC*		
Commune	CU	PC / DP / PA
Blanquefort-sur-Briolance	3	2
Condezaygues	0	
Cuzorn	1	
Fumel	6	3
Lacapelle-Biron	2	
Massels	0	
Monsempron-Libos	2	1
Montayral	4	2
Saint-Front-sur-Lémance	0	1
Saint-Georges	0	
Saint-Vite	0	
Sauveterre-la-Lémance	0	1
Trentels	0	1
	18	*11*

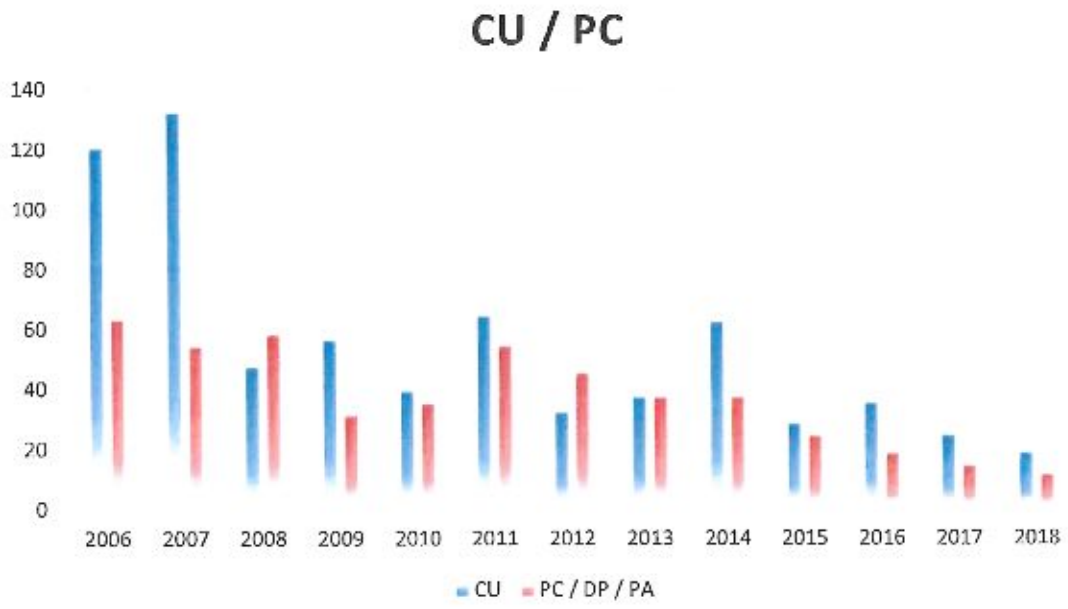

Evolution pluriannuelle du nombre de dossiers traités

AR PREFECTURE
047-200068930-20190627-2019C_78AX_STA-CC
Reçu le 05/07/2019

Cu : On note une baisse de l'instruction des CU depuis 2008 puisque :

- l'usage des Certificats d'Urbanisme a été minimisé par la réforme des autorisations d'urbanisme entrée en vigueur fin 2007
- depuis juillet 2012, le service n'interroge plus le SPANC afin de déterminer dans quelle zone d'assainissement (AC / ANC) se situe la demande de CU mais interroge la commune concernée (réforme du code de l'urbanisme). Cette dernière n'interroge pas systématiquement le SPANC.

PC : On constate une baisse de l'instruction des PC depuis 2008 due à la conjoncture économique.

Le territoire contrôlé par le SPANC de Fumel Vallée du lot, diminue d'années en années.

- ***Instruction des demandes de réhabilitation***

Pour 2018, le Service a accompagné **15** demandes de réhabilitation.

Instruction Réhabilitation *ANC*	
Commune	Réhabilitation
Blanquefort-sur-Briolance	3
Condezaygues	1
Cuzorn	
Fumel	3
Lacapelle-Biron	
Massels	
Monsempron-Libos	1
Montayral	3
Saint-Front-sur-Lémance	
Saint-Georges	
Saint-Vite	
Sauveterre-la-Lémance	2
Trentels	2
TOTAL	*15*

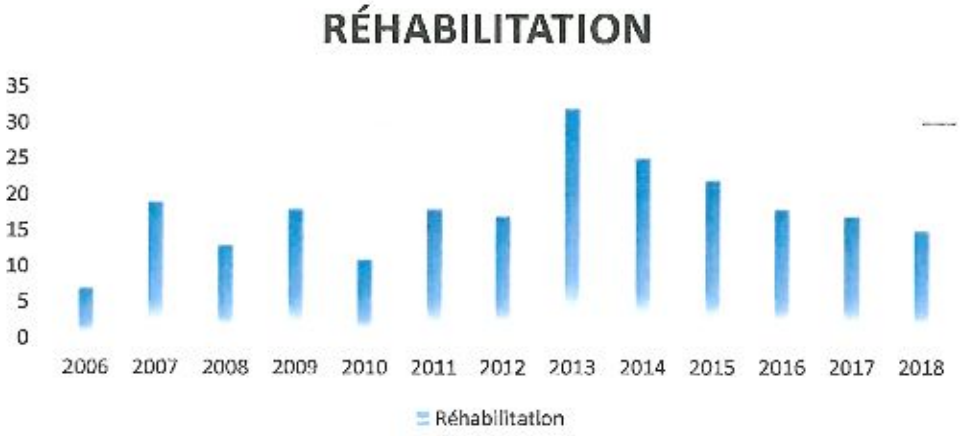

Evolution pluriannuelle du nombre de dossiers traités

AR PREFECTURE
047-200068930-20190627-2019C_78AX_STA-CC
Reçu le 05/07/2019

Réhabilitation : on observe un maintien de l'instruction des réhabilitations grâce aux campagnes de réhabilitations subventionnées menées en collaboration avec l'Agence de l'Eau Adour Garonne.

- ***Contrôle de réalisation***

Pour l'année écoulée, **16** contrôles de réalisation ont été suivis par le Service.

Contrôle de réalisation *ANC*		
Commune	PC	Réhabilitation
Blanquefort-sur-Briolance		2
Condezaygues		2
Cuzorn		
Fumel	1	2
Lacapelle-Biron		
Massels		
Monsempron-Libos		
Montayral	1	2
Saint-Front-sur-Lémance		
Saint-Georges		
Saint-Vite		
Sauveterre-la-Lémance	1	2
Trentels	1	2
TOAL	*4*	*12*

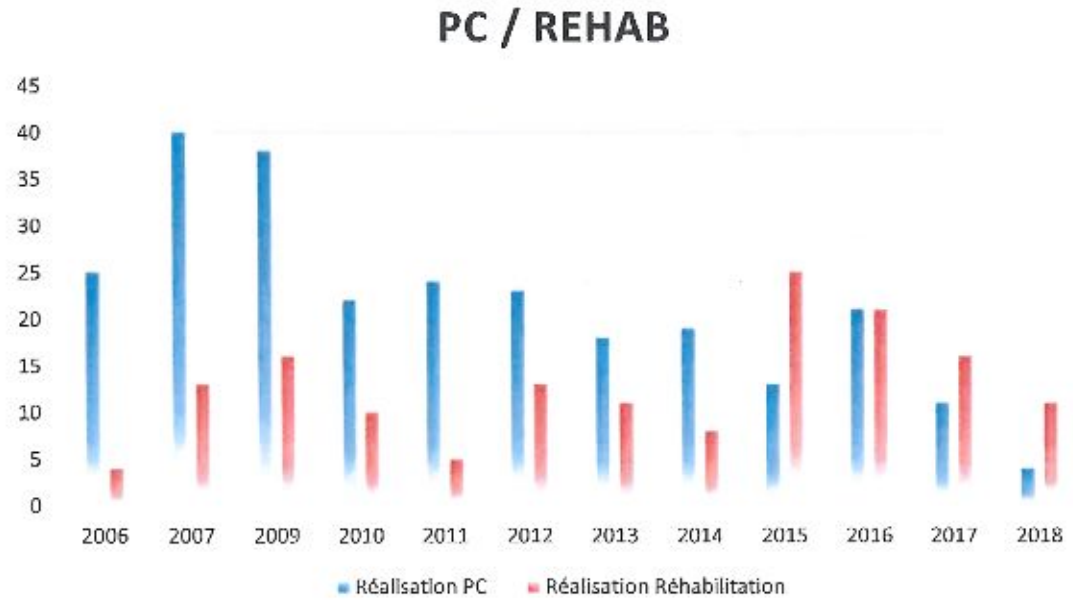

Evolution pluriannuelle du nombre de dossiers traités

Le nombre de réalisations fluctue en fonction des dépôts de P.C et de réhabilitations.

AR PREFECTURE
047-200068930-20190627-2019C_78AX_STA-CC
Reçu le 05/07/2019

Cette mission d'accompagnement et de contrôle rassure autant l'usager que l'entreprise exécutant les travaux. En effet, le Service assure un suivi technique et administratif, conseille la mise en place de matériaux (sables, graviers...) et matériels (fosse, tuyaux...), et veille au respect de la réglementation et de son évolution.

Au fur et à mesure des réalisations, on constate une nette amélioration sur la qualité, notamment grâce à l'établissement d'une relation de confiance entre les installateurs et le SPANC.

- *Contrôle de Bon Fonctionnement (CBF)*

Depuis 1er janvier 2011, lors de la vente d'un immeuble à usage d'habitation le propriétaire/vendeur devra disposer d'un rapport de contrôle de bon fonctionnement datant de moins de 3 ans (Loi sur l'Eau du 30 décembre 2006 et Loi « Grenelle II » du 12 juillet 2010).
Dans le cas où ce rapport daterait de plus de 3 ans, un contrôle devra être réalisé, celui-ci étant à la charge du propriétaire/vendeur. Liés aux ventes immobilières, ces contrôles nécessitent d'être réactifs et de mettre en place une procédure rigoureuse. C'est pour cela qu'un formulaire de sollicitation a été rédigé par le service et distribué auprès des offices notariaux et des agences immobilières.

En 2018, **66** installations ont été visitées sur le territoire dans le cadre de vente d'immeuble.

Contrôle de Bon Fonctionnement (CBF)	
Commune	CBF
Blanquefort-sur-Briolance	6
Condezaygues	3
Cuzorn	6
Fumel	7
Lacapelle-Biron	2
Massels	3
Monsempron-Libos	5
Montayral	9
Saint-Front-sur-Lémance	2
Saint-Georges	4
Saint-Vite	5
Sauveterre-la-Lémance	7
Trentels	7
TOAL	*66*

Un fort pourcentage d'installation est jugé non acceptable. La cause principale est la non accessibilité des ouvrages qui ne permet pas de prouver l'existence de ces derniers.
On notera que le SPANC rencontre des difficultés quant au suivi de la mise aux normes des installations ANC non conforme dans l'année qui suit l'acte de vente de l'habitation. En effet, le SPANC n'est pas informé de quand et à qui la maison est vendue.

AR PREFECTURE
047-200068930-20190627-2019C_78AX_STA-CC
Reçu le 05/07/2019

Evolution pluriannuelle du nombre de dossiers traités

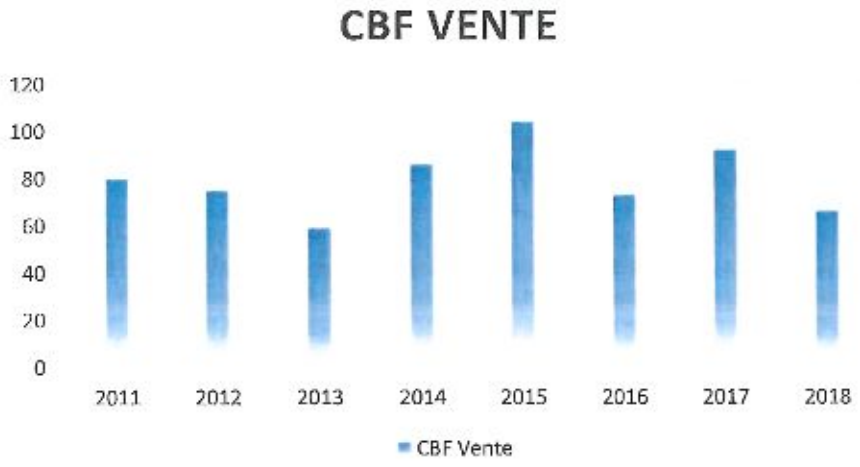

On constate une demande constante des CBF pour vente.

- ***Suivi de la gestion des matières de vidange***

Il est difficile de suivre le devenir des matières de vidange. En effet, les usagers nous fournissent rarement les bons de vidange qui nous renseignent sur la nature et la quantité des eaux usées collectées et sur les lieux où les matières de vidange sont dépotées et traitées.
Ces bons nous sont rarement fournis soit parce qu'ils sont égarés ou soit parce que l'usager n'est pas passé par un prestataire agréé. Dans notre secteur, de nombreux agriculteurs vidangent des fosses et bacs à graisse sans être agréés.

3.4. Les prestations ANC réalisées par prestation de service en 2018

C'est dans le cadre d'une délégation de marché public que les contrôles périodiques de bon fonctionnement sont délégués à un prestataire privé SAUR depuis le 01/01/2015 selon la périodicité suivante :

Année	Périodicité	Communes	Nombre d'installations	Nombre d'installations par an
2015	1	Lacapelle-Biron	200	545
		Condezaygues	215	
		Montayral	130	
2016	2	Montayral	545	545
2017	3	Fumel	527	527
2018	4	Monsempron-Libos	161	488
		Fumel	170	
		Saint Vite	39	
		Saint Georges	118	

Pour l'année 2018, les installations ANC de la commune de Montayral ont été visitées.

AR PREFECTURE
047-200068930-20190627-2019C_78AX_STR-CC
Reçu le 05/07/2019

488 installations ANC ont été contrôlées sur les 527 prévues. Certaines installations n'ont pas été visitées pour les raisons suivantes : résidence secondaire refus de visite... Aucune information n'est donnée sur ces derniers chiffres puisque le prestataire a pris du retard dans la remise de ces rapports de visites (de nombreux rapports ont été refaits pour cause d'erreur) et seule la moitié des rapports de synthèse n'a été rendu à ce jour.

Les habitations non contrôlées pour refus ou aucune réponse de leurs parts seront contrôlées lors de la prochaine campagne de Contrôle de Bon Fonctionnement.

3.5. Le prix du service

Le prix du service a été établi par la délibération du conseil communautaire du 18 février 2015, c'est une somme forfaitaire dont le montant est fonction du type de service rendu aux usagers :

- ***110 €*** pour les contrôles de conception-implantation,
- ***75 €*** pour le contrôle de réalisation *ou* ***225 €*** dans le cas où le Service ne serait pas prévenu ou en mesure de constater la conformité des travaux réalisés (travaux réalisés le week-end, jours fériés, heures indues),
- ***95 €*** pour les visites de bon fonctionnement pour vente d'immeuble,
- 95 € pour les visites périodiques de bon fonctionnement.

3.6. Les moyens humains du Service

L'effectif du service d'assainissement non collectif est d'un technicien.
En 2018, environ 85 % du temps de ce technicien a été consacré au SPANC. Et pour les 15 % du temps restant, ce technicien en a consacré :

- 5 % pour le compte de l'administration générale : renseignement de la base de données du Système Informatique Géographique (SIG)
- 10 % pour le compte la régie de l'Assainissement Collectif (AC) : instruction des documents d'urbanisme (CU, PC), le suivi du paiement PRE et TRE, la préparation de la facturation A C et la réalisation de divers documents.

3.7. Les prestations réalisées pour le compte de la régie Assainissement Collectif

En 2018, pour le compte de la régie AC, le technicien a instruit **24** Certificats d'Urbanisme, **10** Permis de Construire, **17** demandes de Branchement.

AR PREFECTURE
047-200068930-20190627-2019C_78AX_STA-CC
Reçu le 05/07/2019

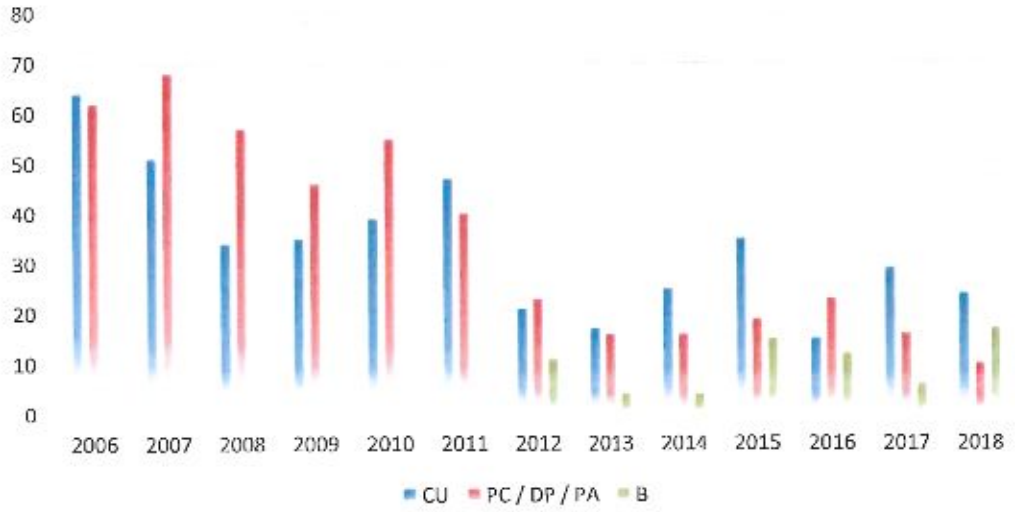

Evolution pluriannuelle du nombre de dossiers traités

Cu : On note une légère hausse de l'instruction des CU par rapport à 2012 / 2013.

PC : On constate une baisse de l'instruction des PC depuis 2012 due à la conjoncture économique.

Cette année, le technicien a réalisé, en collaboration avec le service assainissement collectif le suivi des dossiers PC de l'instruction à la facturation de la PFAC et TRE.

Instruction des documents d'urbanisme AC			
Commune	CU	PC / DP / PA	B
Blanquefort-sur-Briolance	2		
Condezaygues	1		2
Cuzorn	1		
Fumel	9	1	7
Lacapelle-Biron		1	2
Monsempron-Libos	2	1	
Montayral	3	5	4
Saint-Front-sur-Lémance	1		1
Saint-Georges			
Saint-Vite	1	2	1
Sauveterre-la-Lémance			
Trentels	4		
TOTAL	*24*	*10*	*17*

AR PREFECTURE
047-200068930-20190627-2019C_78AX_STA-CC
Reçu le 05/07/2019

3.8. Les données financières

3.8.1. Recettes

Fonctionnement :

RECETTES	Budget 2018	Réalisé 2018
013 - ATTENUATION DE CHARGES		65,68
70 - PRODUITS DES SERVICES DUS	16 590,78	18 930,04
74 - SUBVENTION D'EXPLOITATION	13 000,00	0,00
75 – Autres produits de gest° courantes	35 600,00	40 181,95
77 – Produits exceptionnels		58 218,58
TOTAL OPERATIONS REELLES	65 190,78	117 396,25
TOTAL OPERATIONS D'ORDRE		
002 excédent de fonctionnement reporté	65 177,22	
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	130 368,00	117 396,25

Investissement :

RECETTES	Budget 2018	Réalisé 2018
10 Ressources propres externes		
040 Op. d'ordre de transfert entre section		
021 - virement de la section de fonctionnement	15 000,00	0,00
001 Solde d'exécution positif reporté N-1	9 616,00	0,00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	24 616,00	0,00

3.8.2. Dépenses

Fonctionnement :

DEPENSES	Budget 2018	Réalisé 2018
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	61 868,00	3 857,60
012 - DEPENSES DE PERSONNEL	41 500,00	38 500,97
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	3 000,00	2 909,00
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 000,00	375,00
022 – DEPENSES IMPREVUES	7 000,00	
023 – VIREMENT A LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	15 000,00	
042 – OP. ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECT°		
TOTAL OPERATIONS REELLES	115 368,00	45 642,57
TOTAL OPERATIONS D'ORDRE	15 000,00	
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	130 368,00	45 642,57

AR PREFECTURE
047-200068930-20190627-2019C_78AX_STA-CC
Reçu le 05/07/2019

Investissement :

DEPENSES	Budget 2018	Réalisé 2018
20 – Immobilisations incorporelles	2 000,00	0,00
21 - Immobilisations corporelles	22 616,00	0,00
020 dépenses imprévues		
01 - Solde d'exécution N-1		
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	24 616,00	0,00

Fait à Fumel, le 05 JUIL. 2019

Le Président

Didier CAMINADE

ANNEXE

*****

RAPPORT ANNUEL 2018

*****

SERVICE PUBLIC DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS

*****

Conseil Municipal
26 juillet 2019

AR PREFECTURE
047-200068930-20190627-2019C_79AX_STE-CC
Reçu le 05/07/2019

RAPPORT ANNUEL 2018

sur le service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés

Rapport établi conformément à la Loi N°95-101 du 02/021995, dite loi Barnier, et au Décret n° 2015-1827 du 30 décembre 2015

FUMEL
VALLÉE DU LOT

FUMEL VALLÉE DU LOT
Place Georges Escande 47502 FUMEL - **Tél. :** 05 53 40 46 70 - **Fax :** 05 53 71 35 16
www.cc-dufumelois.com

Table des matières

AR PREFECTURE
047-200068930-20190627-2019C_79AX_STE-CC
Reçu le 05/07/2019

FUMEL
VALLÉE DU LOT

INDICATEURS TECHNIQUES

Territoire et organisation du service 1

Collectes et traitements des matières 2

Bilan des tonnages 6

Prévention et informations diverses 7

INDICATEURS FINANCIERS

Charges, produits et coût du service 8

BILAN

Objectifs et perspectives 10

AR PREFECTURE
047-200068930-20190627-2019C_79AX_STE-CC
Reçu le 05/07/2019

Territoire et organisation du service

INDICATEURS TECHNIQUES

FUMEL
VALLÉE DU LOT

FUMEL VALLÉE DU LOT

Carte 1: Territoire de Fumel Vallée du Lot

Présentation et compétences

Située en région Nouvelle-Aquitaine dans le département du Lot-et-Garonne (47), Fumel Vallée du Lot regroupe 27 communes et 24507 habitants. Elle fut créée en 2017 suite à la fusion de deux collectivités : Fumel Communauté (FC) qui comptait 19 communes et 18675 habitants ; et la Communauté de Communes de Penne d'Agenais qui comptait 8 communes et 6678 habitants. Elle possède la compétence **collecte, élimination et valorisation des déchets ménagers et assimilés.**

Personnel du service

La totalité du service de collecte des déchets de Fumel Communauté est assuré en **régie.** Au total, le service environnement emploie **27 personnes**:

- **1 directeur des services techniques**
- **1 responsable de service** (planning des agents, tournées)
- **1 responsable adjoint** (administration, communication)
- **13 agents** pour la collecte des ordures et du tri sélectif
- **7 agents** de déchetterie
- **1 agent** pour le transport de bennes
- **2 agents** espaces verts
- **1 mécanicien**

Moyens techniques

Parc roulant de la régie de collecte:

- **6 camions à benne compactrice** pour la collecte des ordures ménagères (4 bennes pour la collecte + 2 de remplacement)
- **2 camions bennes** pour la rotation et le transport des bennes de déchetterie
- **2 camions grue** pour la collecte du tri sélectif, des encombrants/ferraille et des branchages
- **1 véhicule utilitaire** pour les espaces verts
- **1 camion** pour la location des bennes

Équipements de collecte:

1000 bacs roulants 770 litres pour la collecte des OM
50 bacs roulants 770 litres pour la collecte des EMR

340 colonnes réparties sur 117 Points Tri (118 emballages, 100 papiers et 122 verres)

4 déchetteries: Montayral, Blanquefort-sur-Briolance, Tournon d'Agenais, Penne d'Agenais

Organisation générale de la collecte

- **Ordures ménagères résiduelles** (OMR) : Collecte en porte à porte sur tout le territoire.
- **Emballages ménagers recyclables** (EMR), **verre**, **papier**: Apport volontaire sur tout le territoire.
- **Encombrants / ferraille**: collecte mensuelle sur rendez-vous sur tout le territoire ou apport volontaire en déchetterie.
- **Déchets verts**: collecte mensuelle en porte à porte dans les zones agglomérées et sur rendez-vous sur le reste du territoire ou apport volontaire en déchetterie.
- **Cartons**, **bois**, **mobilier**, **déchets électroniques**, **lampes**, **huiles minérales**, **huiles alimentaires**, **déchets ménagers spéciaux**, **déchets de soins**, **piles**, **radiographies**, **cartouches d'imprimantes**, **capsules Nespresso**, **tout-venant**: apport volontaire en déchetterie.

AR PREFECTURE
047-200068930-20190627-2019C_79AX_STE-CC
Reçu le 05/07/2019

Collectes et traitements des matières

ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

FUMEL
VALLÉE DU LOT

Collecte

La collecte des OMR se décompose en 20 tournées (14 tournées en porte-à-porte et 6 tournées pour la collecte des bacs 770 l) qui se déroulent entre 6h et 13h afin que chaque zone du territoire puisse bénéficier d'une collecte en porte à porte par semaine.

En été, la régie organise 2 tournées supplémentaires pour assurer la collecte du surplus d'OMR généré par l'activité touristique sur le territoire.

Jour de collecte	Commune
Lundi	Fumel, Penne d'Agenais (Z1)
Mardi	Montayral, Trentels, Saint-Sylvestre-sur-Lot (Z1)
Mercredi	Auradou, Blanquefort-sur-Briolance, Frespech, Lacapelle-Biron, Massels, Massoulès, Saint-Front-sur-Lémance, Saint-Georges, Sauveterre-la-Lémance, Trémons
Jeudi	Condezaygues, Courbiac, Cuzorn, Dausse, Masquières, Penne d'Agenais (Z2), Thézac, Tournon d'Agenais
Vendredi	Anthé, Bourlens, Cazideroque, Monsempron-Libos, Saint-Sylvestre-sur-Lot (Z2), Saint-Vite

Une fois collectées, les OMR collectées sur l'ancien territoire de Fumel Communauté sont stockées au quai de transfert de Fumel (lieudit Cammas), propriété de ValOrizon. Les OMR collectées sur l'ancien territoire de la CC de Penne d'Agenais sont directement acheminées vers l'installation de stockage des déchets non-dangereux (ISDND) de l'Albié à Monflanquin (47), site géré par ValOrizon.
En 2018, la régie a collecté **5 969 tonnes** d'OMR, soit **243 kg/hab/an**.

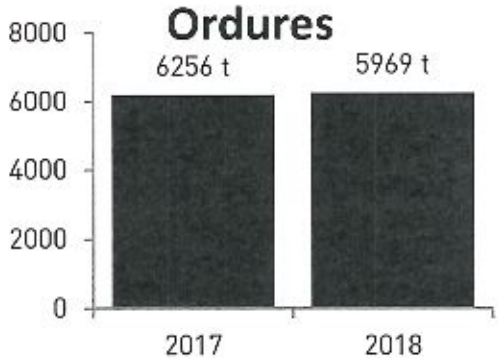

Graphique 1: Évolution des tonnages d'OMR collectés entre 2017 et 2018

Traitement

Les OMR stockées au quai de transfert sont ensuite acheminées vers leur destination finale: l'(ISDND) de l'albié à Monflanquin (47) (site gérée par ValOrizon), où elles sont enfouies. Le transport entre le quai de transfert et le site d'enfouissement est assuré par les Transports Marty Michel (Boé, 47). En 2018, Valorizon a traité 30 231t d'OMR à l'ISDND de Monflanquin.

Le coût à l'enfouissement d'1 tonne d'OMR est facturé 113,41 € TTC par ValOrizon.

Ci-dessus: *Casier de stockage à l'ISDND de Monflanquin (47)*

VALorizon
moins de déchets, plus de ressources !

LE SYNDICAT VALORIZON

ValOrizon, Syndicat mixte de valorisation et de traitement des déchets ménagers de Lot-et-Garonne (anciennement le SMIVAL 47) gère le traitement des OMR, du tout-venant, des déchets verts et des EMR de Fumel Vallée du Lot. Il est également propriétaire du quai de transfert de Fumel.

AR PREFECTURE
047-200068930-20190627-2019C_79AX_STE-CC
Reçu le 05/07/2019

Collectes et traitements des matières

INDICATEURS TECHNIQUES

FUMEL
VALLÉE DU LOT

TRI SÉLECTIF

Collecte

La collecte du tri sélectif s'effectue en apport volontaire via les 117 « Points tri » répartis sur l'ensemble du territoire. Elle concerne les EMR, le verre et le papier. Le vidage des colonnes est effectué tous les 7 ou 8 jours pour les bornes à fort taux de remplissage et tous les 15 jours pour les autres bornes. Depuis le 1er janvier 2016, l'extension des consignes de tri est en vigueur sur l'ancien territoire de Fumel Communauté.

En 2018, la régie a collecté :

- **436 t** d'EMR, soit **17,7 kg/hab/an**;
- **797 t** de verre, soit **32 kg/hab/an**
- **436 t** de papier, soit **17,8 kg/hab/an.**

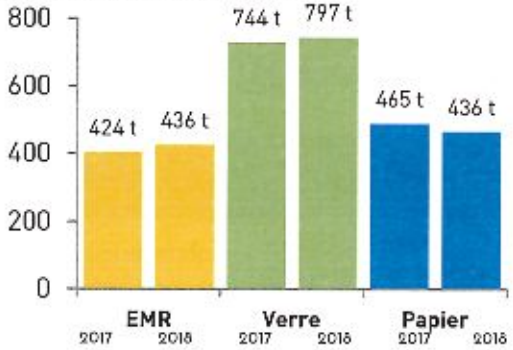

Graphique 2: Évolution des tonnages de matières recyclables collectés entre 2017 et 2018

Traitement

➢ EMR

Un fois collectés, les EMR sont stockés au quai de transfert de Fumel avant d'être acheminés vers le centre de tri de Catus (46) géré par le SYDED du Lot. Le tri d'1 tonne d'EMR est facturé 235€ HT. Chaque matière triée est ensuite revendue à un recycleur. Voici les matières recyclées en 2018 dans les centres de tri de Catus et de Nicole:

Métaux

- Acier: **30,55 tonnes** (19,00 t reprises par Paprec (Mercuès, 46) à Catus et 11,55 t par Arcelor Mittal (La Plaine Saint-Denis, 93) à Nicole)
- Aluminium: **2, 87 tonnes** (2,10 t reprises Coved (Toulouse, 31) à Catus et 0,77 t reprises par Regeal Affimet (Compiègne, 60) à Nicole)

Fibres

- **Papier cartonné complexé** (PCC): **4,90 tonnes** (0 tonnes reprise par ETS Soulard (Villeneuve/Lot, 47), aucun enlèvement en 2018 à Catus et 4,90 t reprises Révipac (Paris, 75) à Nicole)
- **Papier cartonné non complexé** (PCNC): **80,75 tonnes** (48,24 tonnes reprises par ETS Soulard (Villeneuve/Lot, 47) à Catus et 32,51 t reprises Révipac (Paris, 75) à Nicole)

Plastiques

- PET clair: **44,38 tonnes** (34,42 t reprises par Coved (Toulouse, 31) à Catus et 9,96 t reprises par Valorplast (Puteaux, 92) à Nicole)
- PET foncé: **13,27 tonnes** (7,62 t reprises par Coved (Toulouse, 31) à Catus 5,65 t reprises par Valorplast (Puteaux, 92) à Nicole)
- Mix PEHD: **61,13 tonnes** (56,44 t reprises par Coved (Toulouse, 31) à Catus 4,69 t reprises par Valorplast (Puteaux, 92) à Nicole)
- Films plastiques: **7,16 tonnes** reprises par Coved (Toulouse, 31) à Catus

Refus de tri: **108,25 tonnes** (97,80 t (incinérés à l'UIOM de Brive, 19) à Catus et 10,45 t (enfouies à l'ISDND de Nicole) à Nicole)

➢ Verre

Le verre collecté transite par le quai de transfert de Fumel. Il est ensuite acheminé par un transporteur affrété par le repreneur O-I Manufacturing France jusqu'au centre de tri du verre à Izon (33) et recyclé ensuite juste à côté, à la verrerie de Vayres (33).

➢ Papier

Les papiers collectés par Fumel Vallée du Lot transitent par le quai de transfert de Fumel et sont apportés en double benne à Villeneuve/Lot (47) pour être valorisés par les Ets Soulard puis envoyés dans des usines de recyclage.

SOUTIENS POUR LE TRI SÉLECTIF

La collecte des emballages est soutenue par l'eco-organisme Eco-Emballages dans le cadres du Contrat pour l'action et la performance (CAP) – Barème F. La collecte des papiers bénéficie elle aussi d'un soutien à la tonne triée grâce à l'éco-organisme EcoFolio. Fin 2018, ces 2 éco-organismes ont fusionné pour former Citeo.

ECO EMBALLAGES
ecofolio
CITEO

AR PREFECTURE
047-200068930-20190627-2019C_79AX_STE-CC
Reçu le 05/07/2019

Collectes et traitements des matières

DÉCHETTERIES

FUMEL
VALLÉE DU LOT

Collecte

Les 4 déchetteries du territoire sont accessibles gratuitement à tous les administrés de Fumel Vallée du Lot, ainsi qu'aux habitants de 4 communes limitrophes situées dans le département du Lot: Mauroux, Soturac, Saux, Saint-Matré. Les utilisateurs doivent se munir d'un badge pour accéder aux sites. Les professionnels qui payent la Redevance Spéciale disposent également d'un accès en déchetterie.

Carte 2: Localisation des déchetteries

	Montayral	Blanquefort/ Briolance	Tournon d'Agenais	Penne d'Agenais
	ZA du Haut-Agenais 47500 MONTAYRAL Tél: 05 53 41 31 40	Lieudit Les Bugarels 47500 BLANQUEFORT /BRIOLANCE Tél: 05 53 49 39 02	Lieudit Franquet 47370 TOURNON D'AGENAIS Tél: 05 53 36 75 59	Lieudit Ferrié 47140 PENNE D'AGENAIS Tél: 05 53 41 37 62
Lundi	8h-12h 14h-18h	-	8h-12h 14h-18h	8h-12h 14h-18h
Mardi	8h-12h 14h-18h	8h-12h 14h-18h	-	8h-12h 14h-18h
Mercredi	8h-12h 14h-18h	-	8h-12h 14h-18h	8h-12h 14h-18h
Jeudi	8h-12h 14h-18h	14h-18h	-	8h-12h 14h-18h
Vendredi	8h-12h 14h-18h	-	-	14h-18h
Samedi	8h-12h 14h-18h	8h-12h 14h-18h	8h-12h	8h-12h 14h-18h

Déchets collectés en benne de 30 m³: Tout-venant (encombrants non recyclables); Déchets végétaux; Ferraille; Bois; Cartons bruns; Déchets d'Equipement Electriques et Electroniques (D3E) hors froid; Mobilier (sur Montayral, Penne d'Agenais et Blanquefort depuis avril 2017).

Déchets collectés en bennes de 12 m³ : Gravats avec terre; Gravats sans terre.

Déchets collectés sur des aires spécifiques:

-Déchets d'Équipement Électriques et Électroniques (D3E) : aire bétonnée et box métalliques;
- Huiles minérales: cuve
- Huiles végétales : bidons de 200 litres;
- Batteries: box plastiques;
- Peintures: box plastiques;
- Piles, DMS, cartouches d'encre : local fermé;
- Déchets d'Activité de Soin à Risque Infectieux (DASRI): local fermé et carrelé (DASRI apportés par les particuliers dans des boîtes sécurisées);
- Radiographies argentiques et numériques.
- Capsules Nespresso: bacs de 120 litres

Déchets collectés en porte à porte

- Encombrants/ferraille: Un service de collecte mensuelle des encombrants/ferraille est fournit sur rendez-vous.
- Déchets végétaux: Une collecte des déchets végétaux en porte à porte est organisée 1 fois par mois dans les zones agglomérées (Fumel, Montayral, Monsempron-Libos, Saint-Vite et Penne d'Agenais, Saint-Sylvestre-sur-Lot). Sur le reste du territoire, les déchets verts peuvent être collectés sur rendez-vous.
- Location de bennes 8m³: Les administrés ont la possibilité de louer des bennes de 8m³ 120€ la location pour y déposer certains types de déchets qui doivent préalablement être triés : déchets végétaux, bois et tout-venant. 80€ : ferraille et éco mobilier

Carte 3: Secteurs de collecte des encombrants / ferrailles

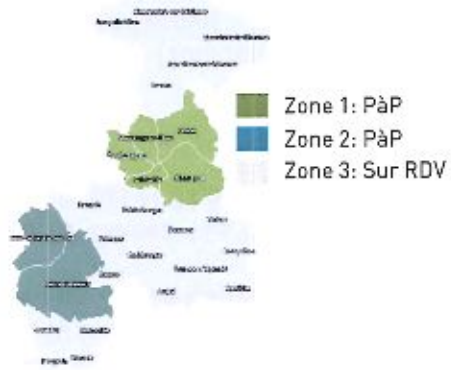

Carte 4: Secteurs de collecte des déchets verts

AR PREFECTURE
047-200068930-20190627-2019C_79AK_STE-CC
Reçu le 05/07/2019

Collectes et traitements des matières

FUMEL
VALLÉE DU LOT

DÉCHETTERIES

Tonnages collectés et traitement

Déchet	Transport	Repreneur	Filière de traitement	Tonnages	Ratio (kg/hab.)
Tout-venant	Transports Marty Michel / Fumel Vallée du Lot	VALORIZON	Enfouissement à Montech (82) et Monflanquin (47)	2119	86,4
Gravats	Fumel Vallée du Lot	Solutions locales	Enfouissement solution locale (remblais)	1460	59,6
Déchets végétaux	Fumel Vallée du Lot	VALORIZON / BRF Systèmes	Compostage à Monflanquin (47) / Broyage à Saint-Georges (47)	4224	172,3
Ferrailles	Fumel Vallée du Lot	Brangé environnement	Recyclage à Bias (47)	470	19,1
Bois	Fumel Vallée du Lot	Orsettig / Séosse Eco-Transformation	Recyclage à Sainte-Radegonde (47) / Recyclage à Boé (47)	1088	44,4
Cartons bruns	Fumel Vallée du Lot	Ets Soulard	Recyclage à Villeneuve-sur-Lot (47)	344	14
D3E	Eco-Systèmes	Eco-Sytèmes	Recyclage et incinération	287	11
Huiles minérales	Sevia	Sevia	Recyclage à Bordeaux (33)	1	-
Huiles alimentaires	Dielix Ecogras Service	Dielix Ecogras Service	Recyclage	1	-
DMS	SIAP / Chimirec Dargelos	SIAP / Chimirec Dargelos	Recyclage et incinération à Bassens (33)	NC	-
Piles	Paprec	Paprec	Recyclage et incinération à Mercuès (46)	2	-
DASRI	Hygi-santé	DASTRI	Recyclage et incinération à Bassens (33)	NC	-
Cartouches d'encre	Core Landes Pyrénées	Core Landes Pyrénées	Recyclage à Seignosse (40)	0,31	-
			TOTAL	10992	409

Soutiens

Plusieurs Eco-Organismes soutiennent le recyclage de certains déchets de déchetterie. Fumel Vallée du Lot travaille avec Eco-systèmes pour le recyclage des D3E, avec Dastri pour le recyclage des déchets de soins, et depuis mars 2016 avec Eco-mobilier pour le recyclage des meubles.

eco-systèmes — Le plus simple, c'est de recycler
DASTRI
écomobilier

AR PREFECTURE
047-200068930-20190627-2019C_79AX_STE-CC
Reçu le 05/07/2019

Bilan des tonnages

INDICATEURS TECHNIQUES

FUMEL
VALLÉE DU LOT

7638 tonnes collectées sur les tournées

8827 tonnes collectées en déchetterie*

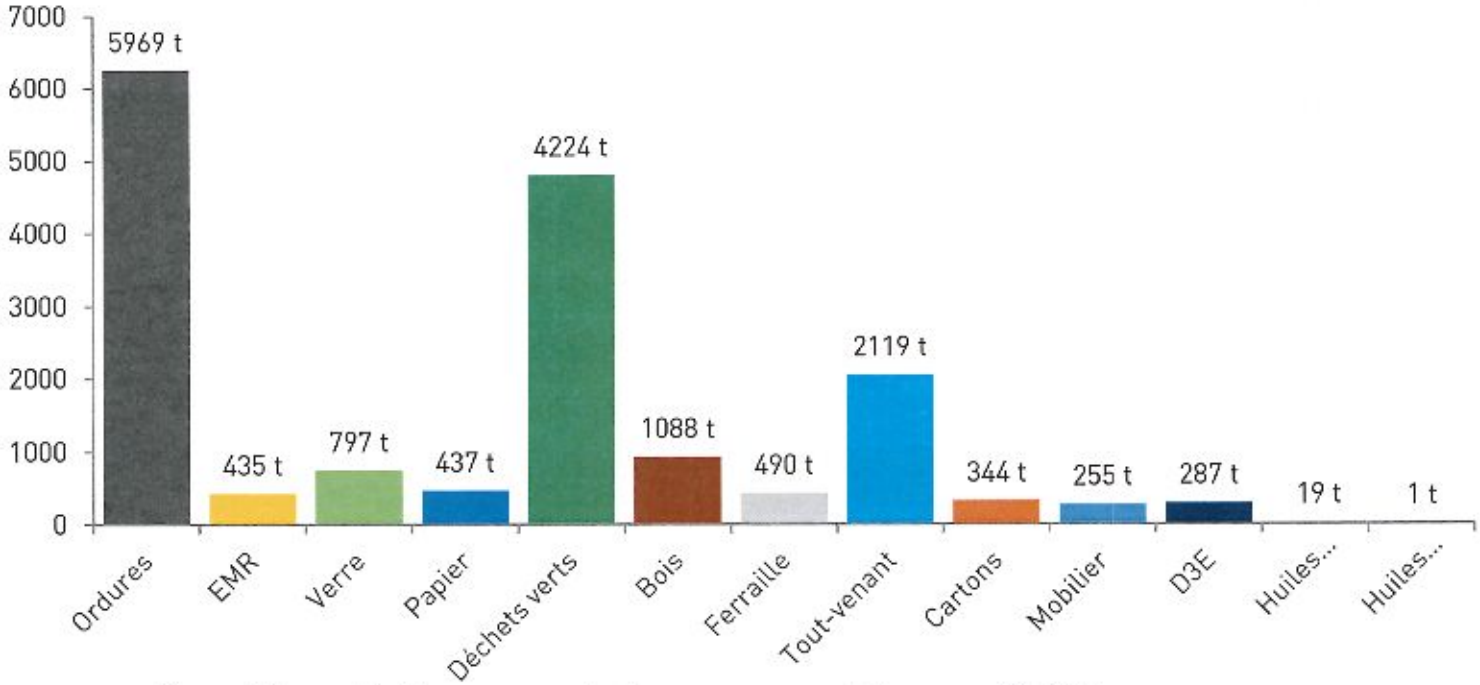

Graphique 3: Tonnages totaux par matière en 2018*

Graphique 4: Mode de traitement des matières collectées en 2018*

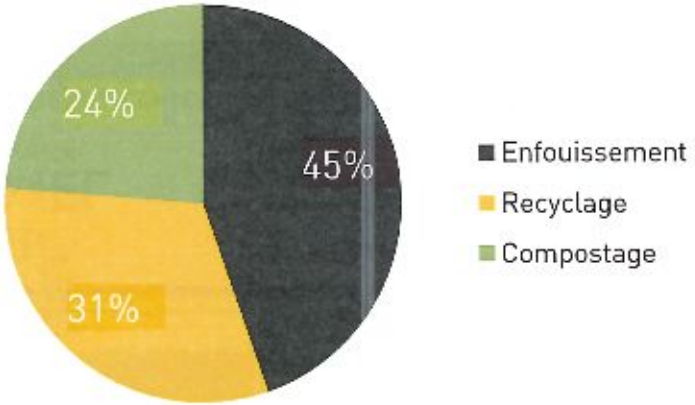

Tonnage total des déchets collectés sur le territoire de Fumel Vallée du Lot en 2018*:

16 465 tonnes, soit **671 kg/hab/an**

55% des matières collectées sont valorisées

*Gravats non inclus

AR PREFECTURE
047-200088930-20190627-2019C_79AX_STE-CC
Reçu le 05/07/2019

FUMEL
VALLÉE DU LOT

Prévention

Vente de composteurs
Fumel Vallée du Lot met à disposition des administrés des composteurs de 400 litres et de 600 litres contre une contribution de 10€ et 15€ respectivement pour chaque modèle. En 2018, 111 composteurs de jardin ont été vendus.

Collecte des textiles, linges et chaussures (TLC)

Des bornes destinées à la collecte des TLC sont réparties sur l'ensemble du territoire grâce à un partenariat entre Fumel Vallée du Lot et l'organisme « Le Relais »

Déchets des professionnels

La collectivité collecte les déchets des professionnels assimilés aux ordures ménagères dans la mesure où ils ne font pas appel à des dispositions techniques particulières.

Pour bénéficier de cette collecte, les professionnels doivent acquitter la **Redevance Spéciale** (RS). Son montant est basé sur la quantité d'OMR résiduelles présentée à la collecte par le professionnel. Jusqu'à 400 litres d'OM par semaine, le professionnel paie le forfait minimum de 75 € par an. Au-delà de 400 litres par semaine, le montant est calculé en fonction du nombre de bacs dont dispose le professionnel et de la fréquence de collecte de ces bacs. Ainsi, chaque bac collecté une fois par semaine sera facturé 150 € par an, et 300 € s'il est collecté deux fois par semaine. A noter que les professionnels doivent acheter leur(s) bac(s) dont le volume ne doit pas excéder 770 litres. Le forfait comprend également:

- Accès aux déchetteries du territoire.
- Collecte des cartons bruns au porte-à-porte une fois par semaine dans la zone agglomérée et mise en place de 4 bennes de 8m^3 sur des zones commerciales.

Autre prestation: Collecte spécifique du supermarché E.Leclerc qui possède un compacteur.

Emploi et conditions de travail

Au sein du service tous les agents sont titulaires ou stagiaires de la fonction publique. De manière exceptionnelle des contractuels remplacent les agents en arrêt de travail.

Par ailleurs, l'été, pour compenser le personnel en congés, ce sont 8 contractuels qui ont été embauchés pour la collecte.

En 2018, il y a eu 1 accident de travail dont un qui a occasionné 1 arrêt de travail de 32 jours cumulés.

AR PREFECTURE
047-200068930-20190627-2019C_79AX_STE-CC
Reçu le 05/07/2019

Dépenses, recettes et investissements

INDICATEURS FINANCIERS

FUMEL
VALLÉE DU LOT

Fonctionnement dépenses

Les dépenses de fonctionnement comprennent :

- les charges fonctionnelles de structure : les amortissements, les frais de personnel (encadrements, comptable et mécaniciens) et de communication;
- les charges techniques de collecte en régie) : frais de personnel, de carburant et les frais liés aux véhicules (entretien, assurances...) ;
- les charges techniques de traitement : enfouissement, compostage, recyclage, frais de transport, etc.

Dépenses	
Personnel	1 108 838 €
Traitement des matières	1 151 050 €
Matériel roulant	108 210 €
Carburant	181 730 €
Autres	266 981 €
TOTAL	**2 816 809 €**

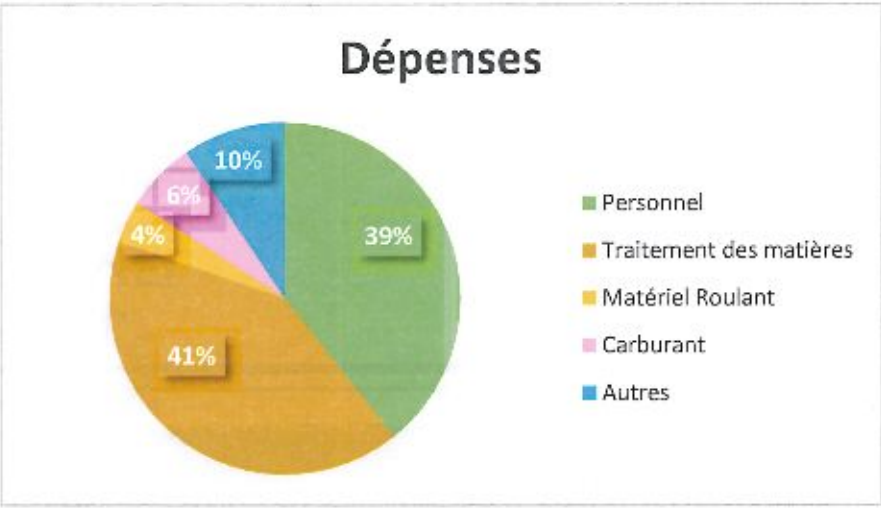

Fonctionnement recettes

La TEOM constitue la principale ressource financière du service environnement de Fumel Vallée du Lot. Le taux de la TOEM est fixé à 10,90% sur l'ensemble du territoire, ce qui correspond à environ 98€/hab/an.

Recettes	
TEOM	2 647 970 €
Soutiens	245 485 €
Matériaux	146 078 €
Redevance Spéciale	87 251 €
Location bennes	8 292€
Autres	70 901 €
TOTAL	**3 205 977 €**

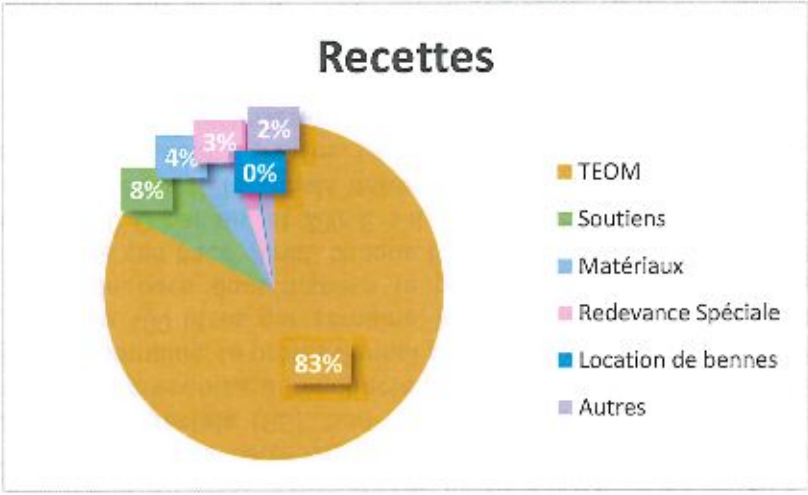

Investissements

Investissements	
Agrandissement déchetterie de Penne	15 520 €
Véhicules	77 454 €
Achats colonnes et contenants	38 569 €
TOTAL	**131 543 €**

AR PREFECTURE
047-200068930-20190627-2019C_79AX_STE-CC
Reçu le 05/07/2019

FUMEL
VALLÉE DU LOT

INDICATEURS FINANCIERS

Détail des recettes

Détail des recettes

Ventes de matériaux	
Collecte sélective	
Verre	23 018 €
Papier	29 449 €
Matières du centre de tri	
DEEE	15 533 €
Divers emballages et matières	23 631 €
Déchetteries	
Cartons brun	21 859 €
Ferraille	32 588 €
TOTAL	**146 078 €**

Soutiens	
Eco-Emballages/Citéo	223 329 €
Eco-mobilier	22 156 €
TOTAL	**245 485 €**

AR PREFECTURE
047-200068930-20190627-2019C_79AX_STE-CC
Reçu le 05/07/2019

Objectifs et perspectives

BILAN

FUMEL
VALLÉE DU LOT

Bilan de 2018

- Préparation du passage en extension des consignes de tri à tout le territoire
- Mise place de la méthode et de la matrice Comptacoûts de l'ADEME
- Harmonisation de la Redevance Spéciale et des tarifs d'accès en déchetterie aux professionnels pour le prochain exercice 2018-2019
- Renouvellement du stock de composteurs
- Inciter les établissements publics à la mise en place de structures de compostage collectif (cité scolaire de Fumel, centre Délestrain Fabien...)
- Préparation du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLDPMA)
- Planification des travaux de mise aux normes des déchetteries
- Installation d'une benne de collecte Eco-mobilier à la déchetterie de Tournon d'Agenais
- Préparation du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

Prévention

- Poursuite de la vente des composteurs

Réflexion sur la réforme de la Redevance Spéciale

- Obligation légale de facturer le coût aidé réel du service fourni
- Simplification du système de facturation
- Inciter les professionnels à trier leurs déchets

Perspectives pour 2019

- Passage en extension des consignes de tri sur l'ensemble du territoire
- Mise aux normes de la déchetterie de Montayral
- Harmonisation de la Redevance Spéciale et des tarifs d'accès en déchetterie aux professionnels pour l'exercice 2019
- Verbalisation pour la lutte contre les dépôts sauvages
- Inciter les établissements publics à la mise en place de structures de compostage collectif
- Préparation du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLDPMA)
- Conclusions de l'étude sur la mise en place de la redevance/taxe incitative
- Conclusions de l'étude sur la collecte séparée des bio déchets

Pour tout complément d'information vous pouvez contacter le Pôle Environnement de Fumel Vallée du Lot à l'adresse suivante:

ccfl@cc-dufumelois.fr

FUMEL
VALLÉE DU LOT
Place Georges Escande
BP 10037 - 47502 FUMEL CEDEX

Gérard BEUVELOT
Responsable environnement
05 53 01 30 15 - 06 84 14 73 51
05 53 75 19 68
cc-dufumelois.com